

1^{er} lecteur. CT Joseph M.

**INSTITUT SUPÉRIEUR PÉDAGOGIQUE DE
MACHUMBI**

ISP/MACHUMBI

BP : 30 GOMA



SECTION : LETTRE ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT : FRANÇAIS-LANGUES AFRICAINES « FLA »

**Approche contrastive des mots invariables en
français et en Kinyanga : cas de l'adverbe et de
la conjonction**

Par : BOLINGO KIBIRA La vie

**Travail de fin de cycle présenté et
défendu en vue de l'obtention du
diplôme de gradué en pédagogie
appliquée**

Option : Français-Langues Africaines

Directeur : Justin KAUNDA NDOOLE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2016-2017

**INSTITUT SUPÉRIEUR PÉDAGOGIQUE DE
MACHUMBI**

ISP/MACHUMBI

BP : 30 GOMA



SECTION : LETTRE ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT : FRANÇAIS-LANGUES AFRICAINES « FLA »

**Approche contrastive des mots invariables en
français et en Kinyanga : cas de l'adverbe et de
la conjonction**

Par : BOLINGO KIBIRA La vie

**Travail de fin de cycle présenté et
défendu en vue de l'obtention du
diplôme de gradué en pédagogie
appliquée**

Option : Français-Langues Africaines

Directeur : Justin KAUNDA NDOOLE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2016-2017

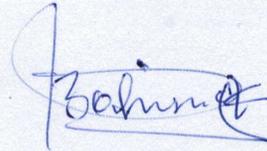
DÉCLARATION DE L'ÉTUDIANT

Je soussigné **BOLINGO KIBIRA la vie**, déclare que le présent travail de recherche est le fruit de mes propres efforts et qu'il n'a jamais été présenté ni défendu en aucune institution d'enseignement supérieur et /ou universitaire.

Noms de l'étudiant : **BOLINGO KIBIRA la vie**

Date, le ...30.../...08.../2017

Signature

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Boling Kibira', written over a horizontal line.

CERTIFICATION

Je soussigné **Justin KAUNDA NDOOLE** , certifie avoir dirigé le travail

de l'étudiant **BOLINGO KIBIRA** la vie institué : **Approche**

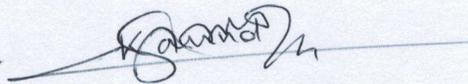
contrastive des mots invariables en français et en

Kinyanga, cas de l'adverbe et de la conjonction »

L'originalité de cette recherche et la facette exploitée n'ont jamais été *par*
étudiées d'autres chercheurs. C'est pour quoi je le recommande au
département pour qu'i soit évalué.

Noms du Directeur : Ass¹ **Justin KAUNDA NDOOLE**

Date , le 30 / 8 / 2017



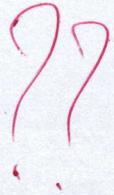
Signature

ÉPIGRAPHE

« Quand on se fait entendre, on parle toujours bien d'après Molière ».

ÉPIGRAPHE

« Quand on se fait entendre, on parle toujours bien d'après Molière ».



Nous te rendons grâce Seigneur Jésus-Christ, toi qui nous a aimé tant , nous protèges, nous guides et nous bénit , dans toutes nos activités quotidiennes.

À mes parents KIBIRA MUNYAKO et BIHANGO MUHOMBO Honorine , sans votre assistance morale et matérielle , nous n'aurons pas atteint ce niveau d'instruction ;

REMERCIEMENTS

En ce moment qui marque la fin de notre premier cycle à l'ISP/MACHUMBI un mot de remerciement et reconnaissance mérite d'être prononcé . C'est pour cette raison que nous glorifions et remercions notre Seigneur Dieu qui a voulu que nous soyons ce que nous sommes aujourd'hui.

Aux autorités académiques de l'institut supérieur pédagogique de MACHUMBI et nos encadreurs , surtout du département de français-langues Africaines pour leur formation, qui a fait de nous ce que nous sommes aujourd'hui.

Nos remerciements s'adressent plus particulièrement , à l'Assistant Justin KAUNDA NDOOLE pour avoir accepté de diriger ce travail, ses remarques et suggestions ainsi que sa rigueur scientifique sans lesquelles ce travail n'aurait jamais eu la forme que nous lui reconnaissons maintenant. Qu'il trouve ici l'expression de notre profonde gratitude.

Nos remerciements les plus sincères s'adressent à nos parents pour nous avoir donné la vie et pour tout leur encadrement tant moral , spirituel que matériel.

Nous remercions très sincèrement tous ceux qui de loin ou de près ont contribué à notre formation et à la construction de cet édifice.

À Nos frères, sœurs et amis : DINDO, VALENTIN, FURAHA, OBEI, SOCRATE, MUHASA, PALUKU KISESE, Jacques BULENDA, KABENE FAIDA, MUNYANGA, PATRICK MISUBA ...

À tous nos condisciples du dit parcours à l'ISP/MACHUMBI en général et ceux du département de français en particulier : MWEMA KIBIRA Yangemba, BUNAKIMA, KENSE, DJUMA, NDOOLE, WABONDO, ICHOBYA, MATONGO, KISISI, KISA ONGORIKO, NSIMBI, KAYUMBA, IYOBORA, BUINGO, BORA, ...

Nous ne pouvons terminer ce travail sans pour autant remercier mon épouse KWABO Deborah et mes enfants Christelle BIHANGO , ELALI BIHANGO et intime MAPENDO , que tous trouvent ici l'expression de nos profonds remerciements et que tous ceux dont les noms ne sont pas figurés sur la liste sachent que nous les portons chaque jour dans notre cœur.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Adv	: Adverbe
BP	: Boite Postale
c-à-d	: C'est-à-dire
Chap	: Chapitre
Conj	: Conjonction
CT	: Chef de Travaux
D.G	: Directeur Général
E.A.	: et les autres
FLA	: Français-Langues Africaines
G3	: Graduat
ISP	: Institut Supérieur Pédagogique
Op.cit.	: Déjà citer
Sd	: Sans date

TABLE DES MATIÈRES

DÉCLARATION DE L'ÉTUDIANT	i
CERTIFICATION.....	ii
ÉPIGRAPHE.....	iii
REMERCIEMENTS	v
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	vi
TABLE DES MATIÈRES	vii
INTRODUCTION.....	1
0.1. CADRE ET CHOIX DU SUJET.....	1
0.2. PROBLEMATIQUE	1
0.3. HYPOTHÈSES.....	1
0.4. OBJECTIF	2
0.5. INTÉRÊT DU SUJET	2
0.6. ÉTAT DE LA QUESTION	3
0.7. MÉTHODOLOGIE	3
0.8. DÉLIMITATION DU SUJET	4
0.9. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	4
0.10. SUBDIVISION DU TRAVAIL.....	4
CHAP. I. CADRE THÉORIQUE ET GÉNÉRAL.....	6
I 0. INTRODUCTION	6
I.1. CADRE THÉORIQUE	6
I.1.1. DÉFINITION DE CONCEPTS CLÉS	6
CLASSEMENT DES MOTS	8
I.1.2. CADRE THÉORIQUE PROPREMENT DIT	12
I.2. CADRE GÉNÉRAL	14
I.3.1. LE FRANÇAIS	14
I.2.2. LE KINYANGA	17
I.2.3. DESCRIPTION MORPHOLOGIQUE DU KINYANGA	17
LES CONJONCTIONS.....	21
I.2.4. LE CORPUS PROPREMENT DIT	21
LES ADVERBES.....	22
LES CONJONCTIONS.....	24
LES CONJONCTIONS DE SUBORDINATION	25
CONCLUSION PARTIELLE.....	27
CHAP. II. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	28
II.1. INTRODUCTION	28
II.2. TECHNIQUE DE TRAVAIL	28
II.3. LES MÉTHODES DE TRAVAIL	29
II.3.1. MÉTHODE D'ANALYSE.....	29
II.3.1.1. Origine de la méthode analytique.....	29
II.3.1.2. ÉVOLUTION	30
II.3.1.3. LES TENANTS DANS LEURS DIVERSITÉS	31
II.4. MÉTHODE DESCRIPTIVE	32
II.4.1. Genèse de la méthode descriptive.....	33
II.5.2. Evolution	34
II.5.3. les tenants de la contrastive	34
II. 5. 4. Etat actuel	35
II. 4.3. Les tenants dans leur diversité.....	35
II. 4.4. Etat actuel	35
II. 5. La méthode contrastive.....	36

CONCLUSION PARTIELLE.....	36
CHAP III. APROCHE CONTRASTIVE DE L'ADVERBE ET LA CONJONCTION EN FRANCAIS ET EN KINYANGA	37
III. 0. INTRODUCTION.....	37
III. 1 ÉTUDE CONTRASTIVE DE L'ADVERBE EN FRANÇAIS ET EN KINYANGA	37
III. 1. 1 Les adverbes de manières.....	37
III.1.2 Les adverbes de temps.....	39
III. 1. 3 Les adverbes de lieu	40
III.2.2. LES CONJONCTIONS DE SUBORDINATION	51
a)La subordonnée complément d'objet direct.....	51
CONCLUSION PARTIELLE.....	55
CONCLUSION GÉNÉRALE	56
BIBLIOGRAPHIE	58
A. OUVRAGES SPÉCIFIQUES	58
B. DICTIONNAIRE.....	58
C. COURS.....	58

INTRODUCTION

0.1. CADRE ET CHOIX DU SUJET

Le choix du sujet « Approche contrastive des mots invariables en français et en Kinyanga » a été motivé par le souci d'appréhender la façon dont les ßanyanga d'Ihana se prennent quand ils apprennent le français.

Ce travail se veut un outil où peuvent se ressourcer non seulement les ßanyanga mais aussi ceux qui ont la connaissance d'enseigner le français aux locuteurs natifs du Kinyanga.

Notre travail s'oriente dans un domaine précis, notamment du français et des langues bantu.

0.2. PROBLÉMATIQUE

Les principales préoccupations dont nous tentons de prouver les traits contrastifs concernent les ressemblances et les dissemblances des mots invariables du Kinyanga et du français. C'est pourquoi, il convient de poser cette série de questions :

- Peut-on identifier des cas d'interférence des mots invariables du Kinyanga et du français dans l'apprentissage de la langue seconde ?
- Quelles sont les correspondances partielles entre les langues en études ?
- Quel est l'impact des éléments de différence entre les mots invariables (adverbes et conjonctions) des langues en étude ?

Les réponses à ses questions si pertinentes constitueront bien évidemment le nœud de notre étude.

0.3. HYPOTHÈSES

Nous avons à émettre ici certaines prescriptions jugées pertinentes que nous avons à vérifier pour les infirmer, les confirmer ou les compléter par la suite.

De prime à bord, nous supposons qu'il peut exister quelques ressemblances et différences dans les formes invariables qui seraient sources d'interférence dans l'apprentissage du français.

A l'oral comme à l'écrit, les mots invariables (adverbes et conjonctions) dans ces deux langues ne seraient pas employés de la même manière dans la chaîne combinatoire.

Les éléments de différences entre les mots invariables (adverbes et conjonctions) du Kinyanga et du français, constitueraient l'une des difficultés qu'éprouverait l'apprenant Munyanga dans l'apprentissage du français.

0.4. OBJECTIF

Notre objectif dans l'élaboration de ce travail est de :

- Repérer les ressemblances et les différences dans les mots variables en français et en Kinyanga.
- Relever les contrastes entre les mots invariables (adv.Conj) de deux langues en étude.
- Amener l'apprenant Munyanga à réduire les interférences dans l'apprentissage du français en rapport avec ces mots invariables (adverbes et conjonctions).

0.5. INTÉRÊT DU SUJET

Nous sommes d'accord que le français est la langue d'enseignement en République démocratique du Congo. Tout locuteur du Kinyanga devrait bien maîtriser le français pour réussir ses études et pour sa vie professionnelle.

Notre recherche qui dévoile les contrastes entre les mots invariables en français et en Kinyanga servira d'aide-mémoire à quiconque embrassera la grammaire contrastive d'une langue indo-européenne et d'une langue africaine.

0.6. ÉTAT DE LA QUESTION

Notre sujet est une nouveauté qui cadre avec la grammaire contrastive du français et des langues bantu, précisément le Kinyanga. Les différentes investigations menées à l'ISP/MACHUMBI prouvent que nous sommes le premier à avoir abordé le sujet sur « L'approche contrastive des mots invariables en français et en Kinyanga : cas de l'adverbe et de la conjonction ».

Toutefois, de productions sur la langue Kinyanga sont disponibles, citons en titre d'exemple :

- MUISA SHAMAMBA, à l'ISP/Machumbi, a relevé les différences et les ressemblances contenues dans la syntaxe fonctionnelle du Kihunde et du Kinyanga sous le titre « Essai d'analyse comparative de la syntaxe fonctionnelle du Kihunde et du Kinyanga », 2012-2013.
- Marcel KADIMA, , dans « Esquisse phonologique et morphologique de la langue nyanga » a fait la description phonologique et morphologique du Kinyanga e, en 1965
- A l'ISP/Machumbi, FEZA MUNGABO a montré sous le titre « L'approche comparative de la dérivation nominale du Kihunde et du Kinyanga » le processus de formation des noms en Kihunde et en Kinyanga.

Nous nous estimons donc le premier à l'ISP/MACHUMBI et ailleurs à mener une étude contrastive des mots invariables (adverbes et conjonctions) en français et en Kinyanga.

0.7. MÉTHODOLOGIE

Dans l'élaboration de ce travail, nous nous sommes servi d'une technique pour recueillir les données linguistiques ; pour la vérification de nos hypothèses, nous avons usé de la méthode descriptive, celle-ci nous a servi dans la description des phrases, contenus les mots invariables du français et du Kinyanga, la méthode contrastive ; c'est elle qui nous a permis de relever les ressemblances et les différences entre les mots invariables en

français et en Kinyanga. La méthode analytique nous a permis de sonder la forme des mots invariables.

0.8. DÉLIMITATION DU SUJET

Notre étude s'inscrit dans le domaine de la grammaire contrastive du français et de langue bantou. Elle traite de mots invariables (adv.&conj) en français et en Kinyanga. Son approche est contrastive. Nos recherches s'étendent sur le français, langue indo-européenne et le Kinyanga, la langue bantou parlée dans le territoire de Walikale.

Cette situation spatiale étendue, nous avons estimé comme critère d'échantillonnage certaines personnes qui nous auront aidé à observer le processus de formation des mots invariables des langues français et Kinyanga. Quant à la délimitation temporelle, nos recherches ont pris onze mois, soit d'octobre 2016 à Août 2017.

0.9. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Pour réaliser ce travail, nous nous sommes heurtés sans doute à des multiples difficultés. Cependant, les plus connues sont liées à la documentation relative à notre recherche. La rareté des bibliothèques contenant des ouvrages de linguistique traitant de la grammaire contrastive, a rendu sombre notre démarche ; mais les directives de notre directeur ont pallié ces difficultés.

Il sied également de signaler que la distance qui nous séparait de notre directeur ne nous a pas permis de terminer en temps nos recherches.

0.10. SUBDIVISION DU TRAVAIL

Hormis l'introduction et la conclusion générale, les résultats de notre recherche couvrent trois chapitres.

Le premier, le cadre théorique, général définit le champ théorique dont relève notre question à savoir la grammaire contrastive de français et des langues bantou. La situation géolinguistique et la description morphologique du français et du Kinyanga.

Dans le deuxième chapitre « approche méthodologique » nous avons présenté la technique de travail et les méthodes de travail c'est-à-dire l'opérativité de la méthode analytique, descriptive et contrastive dans le travail.

Dans le troisième et dernier chapitre, nous avons présenté la description des mots invariables en français et en Kinyanga. Des ressemblances et des dissemblances ont été relevées.

CHAP. I. CADRE THÉORIQUE ET GÉNÉRAL

I 0. INTRODUCTION

Dans ce chapitre, nous nous proposons de définir le cadre théorique qui nous permettra de faire ressortir le contour de notre réflexion c'est-à-dire la linguistique contrastive en rapport avec les mots invariables du français et en Kinyanga, langue bantou ; précédé de la définition de termes clés en rapport avec le sujet. Ce chapitre, pourra se clôturer par la présentation du milieu d'étude (la situation géolinguistique du français et du kinyanga). Nous ferons connaître en fin. Les mots invariables recensés dans les deux langues.

I.1. CADRE THÉORIQUE

I.1.1. DÉFINITION DE CONCEPTS CLÉS

a) Approche contrastive :

Avant de définir ce syntagme, il est important de relever les mots qui les composent : l'approche et contrastive.

- l'approche :

Ce nom dérive du verbe « approcher » qui a divers sens selon

Le petit Larousse, approche veut dire action d'approcher, mouvement par lequel on approche, on progresse vers quelque chose ou quelqu'un. Ensemble de démarche mises en œuvre pour arriver à une fin. C'est une manière d'aborder un sujet.

Selon le petit Robert, c'est un fait de s'approcher d'un objet, aller à la rencontre de quelqu'un ; mouvement par lequel on s'avance vers quelque chose ou quelqu'un.

C'est une manière d'aborder un sujet de connaissance quand au point de vue adopté et à la méthode utilisée.

Ainsi l'approche sociologique d'une étude littéraire, dans notre cas d'espèce, il s'agit d'une manière d'aborder un sujet de connaissance quant au point de vue adopté et à méthode utilisée. (Larousse 2009, P. 58). Ainsi on parle d'une mauvaise approche d'une situation.

- contrastive :

Le dictionnaire linguistique est science du langage dit qu'en phonologie « le contraste » est la différence phonologique entre deux unités contigües de la chaîne parlée. C'est un rapport d'ordre syntagmatique à distinguer de l'opposition qui est un rapport d'ordre paradigmatique entre alternative, (DUBOIS OP. cit ;118)

D'après A. Martinet (1980 : 27) on aperçoit que les unités linguistique qu'elles soient signes ou phonèmes, sont entre elles dans deux types distincts de rapports : on a d'une part, les rapports dans l'énoncé qui sont dit « syntagmatiques » sont directement observable. On a d'autres part, les rapports que l'on conçoit entre des unités qui, au moins dans ce contexte, s'excluent mutuellement ; ces rapports sont dits « paradigmatiques » et on les désigne comme des oppositions ; bonne, mauvaise qui ne peuvent pas figurer dans les même contextes, sont en rapport d'opposition.

L'approche contrastive : elle vise à mettre en parallèle, deux langues d'origines différentes, contrairement à l'approche comparative où les langues à comparer sont d'une même origine. Dans ce travail, il sera question de mettre en parallèle les formes invariables (Adverbes et conjonctions) du français et du Kinyanga, deux langues d'origines différentes.

b) les mots invariables :

- **Le mot** : la rousse définit le mot comme un élément linguistique de la langue constitué d'un ou plusieurs phénomènes et susceptible d'une transcription graphique comprise entre deux blancs. (Larousse 2007. P.664) le mot est intuitivement identifié comme l'unité de base du système grammatical et dénominateur que forme, la langue. En français et dans l'acceptation plus générale du terme, la notion de mot regroupe toutes les unités préconstruites que la langue fournit aux locuteurs pour construire ses énoncés. Le terme mot désigne une unité générique abstraite, un type, ou une unité de texte ou discours, une occurrence.

Maurice GREVISSE et André GOOSE (2006 : 51) définissent le mot comme une suite de sons (ou de lettres, si on envisage la langue écrite) qui a une fonction dans une phrase donnée, et qui ne peut se diviser en unité plus petites répondant à la même définition :

CLASSEMENT DES MOTS

On divise les mots en catégories, qu'on appelle traditionnellement « parties du discours » les critères qui paraissent les plus sûrs sont morphologiques et syntaxiques. Le critère morphologique est essentiellement la variabilité ou l'invariabilité : il y a des mots qui ont plusieurs formes et des mots à forme unique. Le critère syntaxique est la fonction que le mot susceptible de recevoir dans la phrase.

Selon ces critères, nous avons distingué douze (12) espèces de mots six (6) espèces de mots variables et six (6) d'autres espèces de mots sont invariables,

- Les mots variables :

Le nom substantif, les adjectifs, les déterminants, les pronoms ou subjonctifs, le verbe, la proposition

- Les mots invariables :

- l'adverbe, la préposition, la conjonction, l'introducteur, l'interjection, le mot valise.

c) ORIGINES DES MOTS

La langue est perpétuellement en évolution, spécialement dans son lexique.

d) Des mots ou des emplois disparaissent :

GOUPIL « renards » et geline « poule » par exemple ; imbécile est bien vivant, mais non plus comme équivalent de faible.

On appelle archaïsme : le fait d'utiliser un élément qui a cessé d'appartenir à la langue commune. Tantôt il s'agit d'un mot qu'un écrivain ressuscite occasionnellement : je t'embrasse moult £ = [beaucoup] (Flaubert) Tantôt il s'agit de mots qui ne subsistent que dans des constructions particulières, figées : comme fur (synonyme de mesure) dans au fur et à mesure –tantôt il

s'agit de mots ou d'emplois dont une partie seulement des usages continue à se servir : dans certains langages techniques, comme icelui pour celui chez les juristes ; dans usages régionaux, comme en rue pour dans la rue en Belgique.

b) Des mots ou des emplois nouveaux apparaissent, soit à partir d'éléments existant dans la langue, soit sous l'influence des langues étrangères, plus rarement à partir de bruits (onomatopées) voir les précisions plus loin.

On appelle néologisme : toute innovation dans la langue. Le néologisme est le plus souvent un mot. Mais il y a des néologismes de sens (comme bébé dans bébé phoque), de prononciation (mœurs prononcé (Mœurs) au lieu de (moe : r)), etc. ...

Depuis que les langues existent, elles n'ont cessé d'intégrer à leurs lexiques de nouvelles unités ou de donner de sens nouveau au mot déjà en usage. Le mot néologisme fait d'ordinaire appel au sentiment des usagers qui reconnaissent les mots comme assez récents peuvent cesser d'être ressentis comme tel, lorsqu'ils sont entrés dans l'usage commun.

Le néologisme rencontre souvent de la résistance parmi les usagers et non seulement parmi les grammairiens. En particulier, la dérivation française n'est pas automatique et les usagers préfèrent souvent à une dérivation française, un emprunt ou une formation sur une base étrangère :

Exemple : kichnette (de l'anglais) à cuisinette, liftier à ascensarosiste (à peu près inusité) (André GOOSE, 2005, 184-185)

Selon le dictionnaire universel, le néologisme est l'usage d'un mot nouveau ; emploi d'un mot dans un sens nouveau. Tandis que néologie est l'invention, introduction des mots nouveaux d'une langue processus de formation des mots nouveaux dans les lexiques d'une langue par emprunt, dérivation, composition, suffixation, abréviation populaire. (Dictionnaire universel, 2010, 857).

Les emprunts

On appelle emprunt, les éléments qu'une langue, au cours de son histoire a pris à d'autres langues. Ce que l'on emprunte le plus facilement, ce sont des mots (sur tous des noms, mais aussi des verbes et des adjectifs).

Cependant, les langues dont les prestiges est grands et aux quelles on prend beaucoup de mots, donnent aussi d'autres éléments ; mots grammaticaux, suffixes et procédés de formation, tours syntaxiques, graphies, plus rarement des phonèmes.

Des mots d'origine anglaise comme parking, ont introduit en français un suffixe nouveau (-ing), mais il n'est pas vraiment intégré, puis qu'il ne se joint guère à des mots français. Au contraire, (-ade), tiré de mots italiens en occitans, s'ajoute à des verbes français (bousculade). Tantôt, les mots étrangers sont gardés à peu près tels quels (foot ball) (futbo : l). Tantôt, les mots étrangers sont gardés à peut près tels quels (football) football sont adoptés, soit dans la prononciation et l'écriture (redingote, de l'anglais, rinding-caoaat). Les locutions hésitent sur la prononciation de certains mots ; sandwich (sâ-) ou (sAn-), (-it) ou (-i|)

Un type particulier d'adaptation est le calque ou traduction générale : gratteciel, de l'anglais de l'Amérique sky-scraeper.

1. Les mots empruntés gardent parfois certains traits morphologiques de la langue d'origine. Généralement, le mot tout à fait intégré perd ces particularités. Le verbe adopte nécessairement la conjugaison française.
2. Le prestige de certaines langues est tel que l'on fabrique parfois des mots ayant l'apparence de mots empruntés ; faut anglicisme comme footing « marche », faut latinismes comme vulgum pecus (André Goose, 2005, 190)

Invariable : La rousse (op.cit. : 561) dit que invariable est ce que ne change pas. En grammaire, invariable ne se dit d'un mot qui ne subit aucune modification quelle que soit sa fonction.

Dans ce travail nous traiterons des mots invariables à savoir : les adverbes et les conjonctions.

c) Le français

C'est une langue romaine parlé principalement en France, au Canada en Belgique, en suisse et en Afrique. « Le français est aujourd'hui une langue

mondiale comme l'anglais, l'espagnole et le portugais. Il est présent sur les cinq continents, y compris en Afrique. Surtout en Afrique où se trouve le plus grand nombre des États constitutifs de la Francophonie. Cette position particulièrement avantageuse, les langues européennes la doivent à l'histoire coloniale qui a favorisé leur expansion partout dans le monde, au même rythme que les religions, les systèmes de pensée et les modèles institutionnels propres à l'occident, qu'il s'agisse de l'école, de l'écriture, de l'économie, du droit ou de la politique, sans oublier les modes de vie, de comportement en société et de consommation des biens matériels, le tout amplifié par le phénomène de mondialisation galopante » (Musanzi NGALASSO-MWATHA 2013 :11).

d) Kinyanga

C'est une langue bantou parlée dans le territoire de Walikale, province du Nord-Kivu à l'Est de la République Démocratique du Congo. Le Kinyanga, est également parlé à Goma par suite du déplacement de population. « Le Kinyanga parlé dans les différentes parties du territoire de Walikale et substantiellement le même avec quelques accent particulier qui n'empêchent pas l'intercompréhension des locuteurs de cette langues » (Mwisa SHAMAMBA, 2012-2013 :9)

e) L'adverbe :

Est un mot invariable qui, d'une manière générale accompagne le verbe et sert soit à compléter le sens de ce verbe, soit à modifier le sens de toute la proposition qui le contient.

Marie-Christine BRINDEJONC, e.a (2003 :318) définissent l'adverbe comme un mot invariable. Il peut être simple (un seul mot), constituer une locution **adverbiale** ou être **corrélatif**, c'est-à-dire former un couple avec un autre adverbe ou une conjonction de subordination : pas du tout, tantôt ... tantôt, tellement ... que, etc. ...

f) La conjonction

(Comme son nom l'indique, la conjonction est un mot invariable qui sert à joindre, à lier ensemble, des mots des groupes plus ou moins importants)

A. HAMON, sd (156) on distingue, d'après leur rôle, les conjonctions de coordination et les conjonctions de subordination.

I.1.2.CADRE THÉORIQUE PROPREMENT DIT

On peut sans difficulté, situer ce travail dans la linguistique, précisément dans la grammaire constrative et descriptive du français et de la langue bantou.

I.2.2.1. La grammaire comparée

C'est à la fin du 18^{ème}S que les savants européens ont découvert l'analogie existant entre le sanscrit, langue sacrée et langue littéraire de l'aide aucune, et la plupart de langues européennes ancienne et modernes.

Des comparaisons étaient établies entre ces diverses langues, mais elles n'étaient fondées que sur des similitudes des mots isolés. Il a fallu atteindre l'avènement de la linguistique scientifique au début du 19^{ème} S pour asseoir ces comparaisons sur des bases plus solides.

WILLY BALL écrit à ce sujet : « on considère à bon en doit que la linguistique scientifique est née du jour où l'on s'est aversé qu'il fallait, dans la comparaison, traiter méthodologiquement de légalité de la structure de la langue, particulièrement de la structure grammaticale » (W.BALL 1966 :31)

« La grammaire comparée est la branche de la linguistique qui s'occupe de comparer des langues différentes ou une même langue à de moment différents de son évolution. Le succès qu'elle a rencontré au 19^{ème} S. notamment dans l'étude des langues indo-européennes, ont été tels qu'on a longtemps réduits la linguistique scientifique à l'étude historique comparative. Son élaboration commença avec J.G HERDER Frédéric von SCHLEGL et W von HUMBOLDT qui je terre les bases théoriques mais surtout après la découverte de la parenté des langues indo-européennes » (DUBOIS) (op.cit. : 99)

Le début principal de la grammaire comparée était trouver à l'aide de la méthode comparative les liens entre les diverses langues, de constituent de familles de la langue et reconstruire des prototypes hypothétiques d'où étaient dérivées les langues attestées. Elle confronte les mots (surtout le

vocabulaire usuel) de deux ou de plusieurs langues données. Il peut avoir ressemblance pour la forme et de sens entre certains mots comme par exemple en kihunde, en Kinyanga et kinyarwanda « amutwe » et « êmuntwé » « armesha » et « êméso » et « amaso » (les yeux) on peut poser pour cinq de ces mots l'hypothèse qu'ils remontent à une forme unique qui a évolué de deux manières différentes. Ainsi, on peut établir la présente qui permet de dire le kihunde, le Kinyanga et le kinyarwanda sont des langues sœurs qui seront développées à partir d'une même langue.

« En appliquant à l'étude des langues indo-européennes, de méthodes prouvées, les linguistiques comparatistes ont pu passer de tout texte ancien pour établir d'autres parentés.

On a pu ainsi par exemple établir la parenté entre, les langues germaniques (l'allemand, l'anglais, le néerlandais) avec toutes ses variétés (flamand, en Belgique, le danois, le norvégien le suédois), les langues romanes (portugais, espagnol, Français, italien roman), les langues négro-africaines, dont les langues bantu » (Albert MBULAMOKO, 2006-2007 :10-12)

L'analogie remarquée par rapprochement de langues comparées, permet de décider sur l'apparenté de celle-ci.

1.2.2.2. La grammaire contrastive

La grammaire contrastive est celle par laquelle on compare les grammaires descriptives de deux langues. Elle a pour objet de mettre en parallèle les schémas possibles dans une langue pour tous ensembles donnés de schémas de l'autre langue. La mise en évidence des différences permet de prédire avec certaines exactitudes qu'elle partit de la structure de la langue cible, présenteront des difficultés et d'élaborer les méthodes pédagogiques les mieux adaptées (J. DUBOIS, op.cit. 119) notre démarche vise à montrer dans quel contexte, le français est une langue différente du Kinyanga c'est pourquoi nous nous inscrivons en grammaire contrastive du français et des langues bantu pour relever les traits distinctifs entre ces deux langues.

I.2. CADRE GÉNÉRAL

Notre travail relève de la linguistique particulièrement en grammaire contractive, du français et des langues bantu. Nous nous proposons de présenter la langue française et le Kinyanga en tenant compte de leurs situations géolinguistiques leur description morphologique.

I.3.1. LE FRANÇAIS

I.3.1.1. Présentation du français

Le français est l'une des langues indo-européennes avec la classification des langues fondées sur leurs structures interne ou typologie SCHEICHER, il fait parties des langues « flexionnelles » ou des règles précoces, celle de la morphologie, commandent l'organisation interne du mot. Le français est une langue romane, car il est issu du latin. Il ne s'agit pas du latin classique mais du latin vulgaire du peuple, des muletiers et des marchands, introduit en gaule-biais de la conquête romaine.

Ce latin vulgaire ayant procédé à des emprunts du grecque, reçut du gaule des éléments des langues germaniques (superstrat germaniques) des éléments des langues celtiques (substrat gaulois) et des éléments des langues voisines (adstrat).

L'an 842, est retenu comme celui de la naissance du français comme une nouvelle langue différente du latin avec le serment de Strasbourg. Par la suite, le français fut influencé par les grecs par l'intermédiaire du christianisme, par des langues germaniques (l'anglais et le portugais, l'allemand, le berlandais, le russe, le hébreux, les langues africaines.

En Afrique le français Coexiste avec des langues africaines et ce cette situation qui a motivée nos recherches dans le domaine de la linguistique et plus précisément en grammaire-contrastive du français c.à.d. les confrontations du français avec une langue africaine ; le Kinyanga, langue bantu. Monde de la francophonie en 2006 états et gouvernement membres. Principauté d'Andorre, royaume de Belgique, Bénin, Bulgarie, Burkina-Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Bruns Suick, Canada-Québec, Cap Vert, RDC, République Centrafricaine, Côte d'Ivoire, Djibouti,

Luxembourg, Macédonien, Malie, Madagascar, Mauritanie, Maurice, Niger, Principautés, Maroc, Roumanie, Rwanda, Sao Tomé et principe, Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatan et Vietnam.

Les observations Autriche, Croatie, Géorgie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie et Slovénie.

a) Le français langue étrangère

Le concept de langue étrangère se construit par opposition à celui de langue maternelle et on peut dire dans un premier temps que langue non maternelle est une langue étrangère. On veut dire par là qu'une langue ne devient étrangère que quand un individu ou un groupe l'oppose à la langue ou aux langues qu'il considère comme maternelle (s).

Une langue peut donc revêtir un caractère de xénité (c'est-à-dire d'étrangeté) d'un point de vue social ou politique.

Par exemple, après la décolonisation, et bien qu'il fut la langue d'une partie importante de la société civile, l'Algérie a déclaré le français langue étrangère. On appellera qu'en français, étranger, étranger à deux sens : celui qui n'appartient pas au pays, et celui qui n'appartient pas à la parenté. Autrement dit, la xénité apparaît dès qu'on sort du premier cercle social et peut être appréhendée à plusieurs degrés de xénité. Le fait qu'on puisse s'approprier une langue étrangère hors de toute situationnellement guidée, processus qu'on nomme **acquisition**, la rapproche d'une certaine façon de la langue maternelle. Mais du point de vue didactique, une langue devient étrangère lorsqu'elle est constituée comme un objet linguistique d'enseignement et d'apprentissage qui s'oppose par ses qualités à la langue maternelle.

Ainsi la langue étrangère n'est généralement pas la langue de première socialisation, elle n'est pas la première dans l'ordre des appropriations linguistiques, la proportion entre apprentissage et acquisition s'inverse dans son mode d'appropriation par rapport à ce qui fonde la langue maternelle, et le critère d'appartenance est lui aussi minoré. Enfin le degré de xénité qu'on lui accorde n'est pas forcément un gage de plus ou moins grande difficulté dans le processus d'appropriation.

Luxembourg, Macédonien, Malie, Madagascar, Mauritanie, Maurice, Niger, Principautés, Maroc, Roumanie, Rwanda, Sao Tomé et principe, Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatan et Vietnam.

Les observations Autriche, Croatie, Géorgie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie et Slovénie.

a) Le français langue étrangère

Le concept de langue étrangère se construit par opposition à celui de langue maternelle et on peut dire dans un premier temps que langue non maternelle est une langue étrangère. On veut dire par là qu'une langue ne devient étrangère que quand un individu ou un groupe l'oppose à la langue ou aux langues qu'il considère comme maternelle (s).

Une langue peut donc revêtir un caractère de xénité (c'est-à-dire d'étrangeté) d'un point de vue social ou politique.

Par exemple, après la décolonisation, et bien qu'il fut la langue d'une partie importante de la société civile, l'Algérie a déclaré le français langue étrangère. On appellera qu'en français, étranger, étranger à deux sens : celui qui n'appartient pas au pays, et celui qui n'appartient pas à la parenté. Autrement dit, la xénité apparaît dès qu'on sort du premier cercle social et peut être appréhendée à plusieurs degrés de xénité. Le fait qu'on puisse s'approprier une langue étrangère hors de toute situationnellement guidée, processus qu'on nomme **acquisition**, la rapproche d'une certaine façon de la langue maternelle. Mais du point de vue didactique, une langue devient étrangère lorsqu'elle est constituée comme un objet linguistique d'enseignement et d'apprentissage qui s'oppose par ses qualités à la langue maternelle.

Ainsi la langue étrangère n'est généralement pas la langue de première socialisation, elle n'est pas la première dans l'ordre des appropriations linguistiques, la proportion entre apprentissage et acquisition s'inverse dans son mode d'appropriation par rapport à ce qui fonde la langue maternelle, et le critère d'appartenance est lui aussi minoré. Enfin le degré de xénité qu'on lui accorde n'est pas forcément un gage de plus ou moins grande difficulté dans le processus d'appropriation.

Le français est donc une langue étrangère pour tous ceux qui, ne le reconnaissant pas comme langue maternelle, entrent dans un processus plus ou moins volontaire d'appropriation, et pour tous ceux qui, qu'ils le reconnaissent ou non comme langue maternelle, en font l'objet d'un enseignement à des parleurs non natifs. C'est la prise de conscience de cette différenciation qui devait donner naissance, dans les années soixante, aux deux champs disciplinaires de la didactique du français langue maternelle (DFLM) et du français langue étrangère (DFLE).

b) Le français langue seconde

Environ vingt ans après l'apparition de la différenciation didactique entre français langue maternelle et français langue étrangère, un troisième concept, le français langue seconde (FLS), venait se faire une petite place au soleil de la didactique. En effet, FLM et FLE, malgré les grands progrès qu'ils ont permis, se sont révélés insuffisants pour décrire l'ensemble des situations d'appropriation du français, notamment les régions du monde où le français, tout en étant pas la langue maternelle de la plupart de la population n'est pas une étrangère comme les autres que ce soit pour des raisons statutaires ou sociales. Il est en effet difficile d'appeler étrangère la langue officielle d'un pays (exemple, la Côte d'Ivoire, mais aussi la France dans les DOM-TOM, surtout si elle y joue un rôle essentiel dans le système éducatif. Il est tout aussi difficile de qualifier d'étrangère une des langues officielles et langue maternelle d'un sous groupe important de la population (par exemple : la Belgique, le Canada, la Suisse). Il est enfin peu performant du point de vue didactique de considérer comme n'importe quelle autre langue étrangère une langue qui, bien que non reconnue officiellement, joue encore un rôle social important dans le système éducatif ou dans la production culturelle (par exemple : le français au Maghreb).

I.2.2. LE KINYANGA

I.2.2.1. Situation géolinguistique du Kinyanga

Le Kinyanga est une langue de l'Est de la RDC parlée dans le territoire de Walikale et à Goma. Dans la classification de M. GUTHRIE, le Kinyanga est désigné par le sigle D43.

Cela signifie que le Kinyanga est classé dans la zone D, quatrième groupe et occupe la troisième position dans ce groupe.

La région habitée par les Banyanga s'appelle BUNYANGA et constitue le secteur de BANYANGA délimité comme suit :

- ✦ A l'Est par le territoire de Masisi et Rutshuru
- ✦ A l'Ouest par le territoire de Lubutu
- ✦ Au Nord par le territoire de Lubero et de BAFUASENDE
- ✦ Au sud par le secteur de BAKANO en territoire de Walikale
(MASIRI M. 1987 : 10).

Le Kinyanga a pour langues voisines :

Le Kihunde, Kitembo et le Kinyarwanda à l'Est et le Kikumu à l'Ouest, le Kinande et le Kipiri au Nord et le Kirega au sud.

Le kirega est une variante du Kinyanga parlé au point de rencontre des territoires de Kalehe et Mwenga.

Les vrais locuteurs du Kinyanga occupent les groupements du secteur de Wanianga plus particulièrement les groupements d'Ihana, Luberike, Utunda et Walowa-Yungu et Walowa-Uroba et particulièrement dans le groupement Walowa-Yungu et Walowa Luanda.

I.2.3. DESCRIPTION MORPHOLOGIQUE DU KINYANGA

La morphologie est l'étude des règles qui régissent la structure interne des mots. Elle étudie les règles en constitution des mots en morphème.

Le petit Larousse illustré (op. Cit : 655) définit la morphologie comme une partie de la grammaire qui étudie la forme des mots et la variation de leurs désinences. La morphologie du Kinyanga peut être présentée en deux

parties selon les procédés de formation des mots : La morphologie dérivationnelle et la morphologie flexionnelle.

Dans ce travail, notre attention porte sur des mots invariables du français et du Kinyanga : cas de l'adverbe et la conjonction.

LA MORPHOLOGIE FLÉXIONNELLE DU KINYANGA

La flexion ou morphologie flexionnelle est une partie de la morphologie qui étudie les formes grammaticales. Chacune de ces formes est introduite par un préfixe approprié.

Cette partie s'occupe de l'examen des classes, leurs appariements et leurs contenus sémantiques. Le Kinyanga est une langue à classes. Son système d'accord grammatical est à la base de ces classes.

Tous les substantifs sont groupés dans les classes, et l'accord de chaque substantif avec un pronom, un adjectif ou un adverbe est déterminé par la classe à laquelle appartient ce substantif.

Le système des classes en Kinyanga fonctionne au moyen des préfixes comme toute autre langue bantu : le préfixe nominal, le préfixe verbal. Les classificateurs du Kinyanga se présentent comme suite :

CL	PN	PP	PV	Exemples
1	MU-	U-	U-	Mwea witu wakukwa (notre frère est mort)
1a	∅	U-	U-	Títa wání wā kwèndà (mon père est parti)
2	βa-	βa-	βa-	βéa βitú βakukwa (nos gents sont morts)
3	Mu-	U-	U-	Muti witu wa makire (notre arbre est tombé)
4	Mi-	i-	i-	Miti itu yamikire (nos arbres sont tombés)
5	Ri, i-	ri-	ri-	Rino rae riàngé (sa dent fait male)
6	Ma	a-	a-	Mina ani arusha ngoa (mes noms amènent la jouie)
7	Ki-	Ki-	Ki-	Kitumbi kitu chachika (notre chaise est tombée)
8	βi-	βi	βi	βitumbi βitu βyachikà (nos chaises sont casées)
9	N-	i-	i-	Mpéné itu yéya (notre chèvre vient)
10	N-	Si-	Si	Mpéné situ siya (nos chèvres viennent)
11	Ru,u	Ru-	Ru-	Rushu rwitu rwashà (notre paillote est chaude)
12	Ka-	Ka-	Ka	Katumbi káni kasiya (ma chaise dure)

13	Tu-	Tu-	Tu	Tutumbi twitu twasiya (nos petites chaises dures)
14	βu-	βu-	βu-	βumba βwae βwasira (son sterdité termine)
15	Ku-	Ku-	Ku-	Kuβoko kwani Kúsámbangé (sa main est malade)
16	Ha-	Ha-	Ha-	Hakumbo hiha hari (en bas là il y a)
17	Ku-	Ku-	Ku-	Kuno kukwitu kusira kikai (ici chez nous il n'y a rien)
18	Mu-	Mu-	Mu-	Mumunsé mó muri βita (en cours de route là la guerre)

- Les mots invariables du Kinyanga

Le terme mot désigne une unité générique abstraite, un type, ou une unité de texte ou discours, une occurrence.

Le mot désigne aussi bien des unités phonologiques que des unités orthographiques. Notons enfin qu'un mot orthographique ou phonologique peut correspondre à plusieurs lexèmes et manifeste différents mots grammaticaux. Ce sont des homographes et les homophones.

Malgré l'ambiguïté du mot, comme cela ne sort des considérations ci-dessus, disons que le mot est l'unité supérieure de la morphologie. Il est autonome et entre dans la constitution des phrases.

La morphologie flexionnelle dont il est question dans ce travail étudie les formes grammaticales, à savoir : Les formes nominales, les formes pronominales, les formes verbales et les formes invariables. Dans ce travail, nous traiterons des mots invariables à savoir les adverbes et les conjonctions.

I.1.3.3. LES ADVERBES

L'adverbe est un mot invariable apte à servir de complément à un verbe, à un adjectif ou à un autre adverbe.

Ainsi, elle parle **bien**

Nous pouvons citer quelques types d'adverbes avec des exemples

1. L'adverbe de temps

L'adverbe de temps indique le temps dans une phrase.

Ainsi, je viens après

Le soir, nous avons mangé le repas de midi.
Très, tôt, il est parti à l'Eglise avec ses amis.

2. L'adverbe de lieu

Il indique le lieu :

Ainsi passe devant, il est là ; viens ici, tu es là, reste ici.

3. L'adverbe de manière

Il indique la manière d'être dans une phrase ou dans un texte.

Ainsi, parler bas ; tenir bon ; travailler dur ; travailler ferme,...

4. L'adverbe d'intensité (Quantité)

Il a beaucoup mangé

Donne-moi peu de papiers

Moins d'invités sont venus, nous en attendons encore d'autres.

Il a tant travaillé

5. L'adverbe d'affirmation

Il serve à exprimer une affirmation simple telle que :

Oui, bien sûr, assurément, certainement.

Il passé par ici ? Bien sûr.

6. L'adverbe de négation

Il comprend les deux adverbes non et ne avec les locuteurs adverbiales négatives qu'ils ont servi à former les négations.

« Non pas, ne...pas, ne...jamais »

Ainsi, ils n'ont pas fait leur devoir

Je ne sais pas ma leçon

Cet enfant ne sait pas lire

Ce n'est pas qu'on n'eut essayé de leur débarrasser.

Il ne part jamais

Une hirondelle ne fait pas le printemps.

On n'est pas venu

Je n'ai jamais vué un train

6. Les adverbes d'interrogations

Ils servent à interroger souvent sur une circonstance.

Ainsi Que vaut cette robe ?

Pourquoi es-tu parti sans l'avis de ta maman ?

Est-ce que il a raison ?

LES CONJONCTIONS

La conjonction est un mot ou une locution invariable dont le rôle est de relier, de joindre entre eux deux mots, deux syntagmes, deux phrases. En ce qui concerne les conjonctions, nous distinguons deux sortes : Conjonction de subordination et conjonction de coordination.

a. Conjonction de subordination

C'est un mot invariable qui sert à unir une subordonnée à une principale.
Ainsi, je danse parce que je suis en bonne santé.

b. Conjonction de coordination

C'est un mot invariable qui se place entre des éléments de même fonction qu'il unit ou parfois devant chacun de ces éléments.

Ainsi, j'ai faim et soif.

Elle voulait continuer à jouer, or il était l'heure de rentrer

Partait, car il est temps

Il m'a prêté l'argent dont j'avais besoins soit dix mille francs.

I.2.4. LE CORPUS PROPREMENT DIT

On entend par corpus, un ensemble fini d'énoncés réels réunis en vue de l'étude d'un phénomène linguistique (ROBERT. P. 2010 : 548).

Pour Robert Martin (2014 : 26) le corpus doit refléter une réalité peu ou prou cohérente : la langue littéraire, la langue de telle ou telle technique, la langue de journaux satiriques... À moins qu'il ne soit si étendu qu'il puisse donner une image de la langue dans son extraordinaire diversité.

Notre corpus comporte des phrases françaises et des phrases en Kinyanga contenant des adverbes et des conjonctions.

LES ADVERBES

a. Adverbe de manières

FRANÇAIS	KINYANGA
<ul style="list-style-type: none"> - Mon ami parle bien - Les étudiants se retrouvent ensemble - Jean parle mal - Comment vas-tu ? - Le moustique pique comme l'abeille - Papa marche vite - Tu parles lentement - Il est pour cette décision 	<ul style="list-style-type: none"> • Mirani we bange shúshù • ßana funsi ßari himwa ßati • Yoane we ßange ßùßí • Inyè myasi ? • ê kanyenye kabúrengi búrimunsunsu • Titá wendange tétété • óngò weßange mpómpómpó • Uri murwankondo, mumihakinjo

b. Les adverbes de temps

FRANÇAIS	KINYANGA
<ul style="list-style-type: none"> - Bientôt, il sera préfet des études - Demain est un jour de fête - Maintenant, on peut aller - Hier maman a préparé la sauce - Nous avons biens mangé aujourd'hui - Désormais, il ne prend plus leur Kangala - Quand avez-vous reçu cette lettre ? - Je ne croyais pas vous avoir sitôt 	<ul style="list-style-type: none"> • Káré na tété wa besi mkakarewa masere. • Múkómá kindi cha si kukuu • Mbo, twa paswa iëndá. • Miòro koyo wa kuteka mukomya (mboka) • Twakurisé shushu runotú • Itukire mpo wa tómútú kangará • Inye ntambi ukushee êmutiro uno ? • Asantinosi mbuna kusunga muntambisi

c. Les adverbes de lieu

FRANÇAIS	KINYANGA
<ul style="list-style-type: none"> - Les fleurs poussent autour de la maison - Il habite loin de l'Eglise - Etes-vous allé à l'hôpital ? Oui j'en viens - Devant, il ya une fleur - Il est en bas de chez nous - Où vas-tu ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Ebitóndótóndó (mauwa) ishukange mwendende nyumba • Urikanga kórè na karongè • Ukwendá harupitaru ? íranamatukako • Kubusondori, kuri (iua) kitóndótóndó • Uri hakumbo na haitù • Wenda kuni ?

d. Les adverbess de quantité

FRANÇAIS	KINYANGA
<ul style="list-style-type: none"> - J'ai assez pensé à mon affaire - Un homme très fort - Nous avons tant travaillé à cette maison - Cette rue est peu large - Donne-moi un peu - Il a beaucoup de chiens - Combien lui devez-vous ? - Je suis tout heureux de vous voir 	<ul style="list-style-type: none"> • Nakuanikira ringi mu nyongwani • ßume wakara kingi • Twakorayo ringi hanyumbwa ino. • ênse ino nkéké • Mbesi nkéké • Uri na mbibi singi • Umuhwa singa ? • Niri nangoa ningi murikùsùnga

e. Les adverbess d'affirmation

FRANÇAIS	KINYANGA
<ul style="list-style-type: none"> - M'accordez-vous votre aide ? Oui je vous l'accorde - Tu ne viens pas avec moi ? Si 	<ul style="list-style-type: none"> • Usimira imbese émùhùrurò waßè ? ìra na kuninkao (Aê narisiyà) • utungéamongonani ? himwanani ê tweya mongo

f. Les adverbess de doute

FRANÇAIS	KINYANGA
<ul style="list-style-type: none"> - Cette affaire fut sans doute tranchée - Il viendra peut-être demain - Peut-être est-elle moins âgée 	<ul style="list-style-type: none"> • Erußansa indu twaribukereyo ti rwamasira tusira ßoßa • ìriburi weya mukoma, kutiweya mukoma, kùbà weya mukoma • kuti uri na myaka mikéké (muribo uri na myaka mikéké).

g. Les adverbess de négations

FRANÇAIS	KINYANGA
<ul style="list-style-type: none"> - Avez-vous travaillé ? Non - Il a construit à Goma non à Bukavu - L'homme ne bougeait pas 	<ul style="list-style-type: none"> • Angaa, ntinakorayo • Wahimbwayo kungoma anga kupinga • Waßume watitenjana, watatenjanga (Kisheta)

h. Les adverbes d'interrogation

FRANÇAIS	KINYANGA
- Quand pensez-vous vendre votre champ ?	• Inyentambi ngianikirange ongo muchuya êrishuià ràbé ?
- Est-ce que c'est un serpent ?	• Mbe asa nsoka ?, Mbetinsoka ?
- Dis-moi si c'est un poisson	• Nchishe kúßà kikwa, Niri kúßà kikwa wenda kuni ? Ongo ngwendange
- Où vas-tu ?	• Niiri ani kwendange óngò
- Dis-moi où vas-tu	• Niiri ani entambî sihééré óngo
- Dis-moi quand tu viendras.	

LES CONJONCTIONS

1.1. Les conjonctions de coordination

a) La conjonction « et »

FRANÇAIS	KINYANGA
- Il a une chèvre et un bouc	• Uri na mpéné na ßùharwa
- Furaha et Sarah sont des amies	• Furaha na Sarah ßirya na mirya
- Nos soldats attaquent et l'ennemi riposte	• êßasura ßitu ba kwanange ne ßarenda ßasisinya.
- Je n'aime pas cette nourriture et je ne la paierai pas	• Ntinashima êßiyo ßino na ntatwioßyo
- Je vous appelle et vous ne répondez pas.	• Ni kußikirange na utunga sußia

b) La conjonction « mais »

FRANÇAIS	KINYANGA
- Je travaille mais je suis malade	• Nikorange ìnia nisambange.
- Cette forêt est jolie mais encombrant.	• êmundura uno wákóndá ìnia, uâkendèhá

c) la conjonction « ou »

FRANÇAIS	KINYANGA
- la tortue ou le serpent est très dangereux	• Nkuru ao nsoka mùßúshúßúshú
- je t'écrirai ou bien je te téléphonerai.	• Na kuandikiri ao na kußikirimu kahanda

d) La conjonction « or »

FRANÇAIS	KINYANGA
<ul style="list-style-type: none"> - Nos adversaires nous croyaient perdus, or nous n'étions que fatigués - Elle voulait continuer à jouer or il était l'heure de rentrer 	<ul style="list-style-type: none"> •êšaturani šitú šàanikirange mbutwa marimina kayi asanga twaruhá •êšenga washimwa îênderéé nishata kayi asenga ntambi sikuruka.

e) La conjonction « ni »

FRANÇAIS	KINYANGA
<ul style="list-style-type: none"> - Je n'ai ni poule ni chèvre - Il ne veut ni manger ni boire 	<ul style="list-style-type: none"> •Nsiryá nkoko anganá mpéne •Ti wana îrisa anga ni òmò

LES CONJONCTIONS DE SUBORDINATION

a) La subordonnée complément d'objet direct

FRANÇAIS	KINYANGA
<ul style="list-style-type: none"> - Je sais que tu es malade - Je me demande comment tu es ici - Tu veux qu'il soit sincère - Je ne sais pas s'il est venu 	<ul style="list-style-type: none"> •Nosi mbu óngò mùkoni •Nii šùsángé šushwanki óngórihano •Ushimua mbu wéšé îra •Nti nosi kuti wéyáyò.

b) La subordonnée complément circonstanciel de temps

FRANÇAIS	KINYANGA
<ul style="list-style-type: none"> - Pendant que tu entre, l'enfant pleure - Quand nous aurons fini nous partirons - Quand le léopard n'est là les lièvres danses - Lorsque nous aurons atteint la montagne, nous nous reposerons - J'irai le voir avant qu'il parte - Elle entréait à l'église après qu'elle était rentrée 	<ul style="list-style-type: none"> • Muntambi ukukimye êmuana wàré •Muntambi twakindi twendi •Muntambi êngoy îsirahó šànàntétati šàminangé (shata) •Twama bàsé roũ twaruhuki •Nênda kwamutangura îšéréwéendi •Wakimenga mukisomo mine ntwamenda

c) La subordonnée sujet

FRANÇAIS	KINYANGA
<ul style="list-style-type: none"> - Qu'il vienne me surprendrait - Qui vivra verra 	<ul style="list-style-type: none"> • Wameya ntinambùka • Ingurihó waanuri (wasungi).

d) La subordonnée complément circonstanciel de cause

FRANÇAIS	KINYANGA
<ul style="list-style-type: none"> - Il est parti à cause de la guerre - Elle a vendu sa maison parce qu'elle était trop grande pour lui - Je ne saurai pas t'aider étant donné que tu es négligent - Les élèves l'appelaient chef parce qu'ils voteraient pour lui 	<ul style="list-style-type: none"> • Wendayo ßushwa ne ßita • Wachwishayo ênumba ßushwa asankiri kuriwe • Ntakusaki ßushwa ôngo mweya wunénó • Êßánafunsi ßámubikirangé mwami ßushwa ßámúrondóri.

e) La subordonnée complément circonstanciel de but

FRANÇAIS	KINYANGA
<ul style="list-style-type: none"> - Manger afin que tu grossisse - Tu lui as donné un bombo pourqu'il se tienne tranquille - Ne dérange pas de peur qu'il nous attrape - Ôte-toi de là que je m'y mette 	<ul style="list-style-type: none"> • Risá kongó útóhá • Wakumuninka mbómbó kóngó wakòba • Angî rúßiya ßúshwá ßámútutingé • Tukaha kóngó narika ho.

f) La subordonnée complément circonstanciel de conséquence

FRANÇAIS	KINYANGA
<ul style="list-style-type: none"> - Il a mangé rapidement de sorte qu'il a été malade - Paul a échoué de façon qu'il ne fût pas content - Batundi est ordonné de telle façon qu'il a bien chanté - Que t'avons-nous fait pour que tu nous évites ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Asaurisange tététéßushwambu asanga mukoni • Pauro waremwayo nampò ntiwasaruka • Batundi witondeka nampò wakusimba shúshú • Twakukoréngénki ngisangwé utußeka ?

CONCLUSION PARTIELLE

Nous voici au terme de notre premier chapitre dans lequel nous avons défini le cadre théorique relevant la question de notre recherche c'est-à-dire la grammaire construite dans le cadre général, nous avons présenté le français et le kinyanga c'est-à-dire la description morphologique de ces deux langues le tout précédé de la définition des termes clés. Le chapitre s'est clôturé le répertoire des mots invariables adverbes et conjonctions des langues en études.

CHAP. II. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

II.1. INTRODUCTION

Après avoir défini les termes clés qui composent notre sujet nous avons présenté le cadre théorique dont révèle notre sujet ;

La grammaire comparée et la grammaire contrastive ont été définies. Nous avons aussi présenté les langues cibles, le français et le kinyanga dans leur situation géolinguistique, le tout suivi de la description morphologique, dans le premier chapitre qui s'est clôturé par la présentation de corpus.

Dans celui-ci, c'est autour de la méthodologie que tourne notre réflexion. Nous parlerons d'une technique, celle dite documentaire et trois (3) méthodes : analytique, descriptive et méthode contrastive. Pour chaque méthode nous nous présentons son origine, son évolution, ses tenants dans leur diversité, son État actuel et son applicabilité dans notre travail. D'après (DIKI KIDIRI, 2008 :113) l'application de principes théorique nécessite toujours une méthode de travail ordonnée à des objectifs et soumise à des conditions grammaticales d'exécution.

II.2. TECHNIQUE DE TRAVAIL

Selon KISANGANI. E (2002-2003) une technique de recherche est un procédé d'opération rigoureux bien défini susceptible d'être appliqué à nouveau dans les mêmes conditions adoptées aux genres des problèmes et de phénomène en étude. Pour réaliser ce travail nous nous sommes servis de la technique documentaire « cette technique concerne l'utilisation de documents relatifs à la question qui forme le champ d'investigation » (KAUNDA Nd op cit 12) la technique documentaire.

Nous avons aidé par la consultation des ouvrages et nous a permis de retirer les normes linguistiques et d'autres bons usages du français et du kinyanga. Cette technique nous a permis de constituer un corpus de formes d'analyse des mots invariables de ces deux langues. « DOCUMENTATION : dans le sens le plus général, tous les moyens mis en œuvre pour mettre les informations à la disposition de ceux qui en ont besoins, également, l'ensemble des informations. Les documentations sont en générale, les livres,

des périodiques statistiques, des photographies, des cartes perforées, des bandes magnétiques, des enregistrements sonores, des films cinématographiques etc.

Il existe par conséquent des liens étroits entre la documentation et l'information. L'une et l'autre ont pour objet d'établir une communication entre l'information et l'informé ». (LOUIS ARMAND ; 1969 :2012).

II.3. LES MÉTHODES DE TRAVAIL

Le mot méthode vient du latin, méthodes qui signifient la poursuite à la recherche d'une voie à suivre pour réaliser quelques choses.

- Le mot est formé à partir de préfixe « Mata, met » = « Après, qui suit » et de « Hodos » qui veut dire chemin, voie, moyen.

La méthode est donc :

- Une marche rationnelle de l'esprit pour arriver à la connaissance ou la démonstration d'une vérité
- Un ensemble ordonné de manière logique, des principes des règles, d'étapes qui constitue un moyen pour parvenir à un résultat : méthode scientifique
- Une manière de mener, selon une démarche raisonnée, une action, un travail, une activité, une technique, une méthode du travail, les méthodes de vente
- Un ensemble des règles qui permettent l'apprentissage d'une technique, d'une science, l'ouvrage qui contient, les appliquer.

II.3.1. MÉTHODE D'ANALYSE

L'analyse est une méthode de recherche qui vise à identifier le contenu manifeste et le contenu latent d'un message écrit ou oral.

II.3.1.1. Origine de la méthode analytique

La méthode analytique remonte depuis la philosophie analytique est dit-on historique, antihistorique même. Elle s'est souvent présentée comme manquant une rupture avec le passé. Les multiples liens entre la réaliste

historique et l'en topologie philosophie ont fascine les philosophes depuis HEGEL jusqu'à DILTHEY, HEIDEGGER, ADORNO et HABERMAS ; l'évolution historique, les dimensions historiques de l'éthique de la politique, histoire de l'individu et le deux philosophèmes qu'elle englobe : la vie et mort sont singulièrement absent.

II.3.1.2. ÉVOLUTION

La méthode d'analyse, dans son évolution, est devenue un outil d'analyse textuel pour analyser un corpus textuel. Cependant elle s'est développée dans les volets ci-après :

a) L'analyse grammaticale

Est un exercice scolaire visant à découvrir dans une phrase la nature et la fonction de mot qui la constitue

b) L'analyse logique

Chez C. BALLY est un procédé d'analyse de la phrase fondée sur postulat que les énoncés réalisent comprennent chacun deux parties, l'une qui est le corrélatif du procès l'autre par laquelle le sujet parlant exerce une intervention (pensée, sentiment, volonté) visant à découvrir la nature et la fonction de proposition.

c) L'analyse structurelle

En grammaire générative, est une procédure consistant à tester une phrase, générée par la base, pour voir si elle a une structure qui rende possible l'application d'une transformation.

Le contenu d'un texte peut être décrit en terme qualificatif ou en terme statistiques ; c'est l'objet de l'analyse de contenu. On peut se demander comment ce texte est-il organisé et que pouvons déduire de cette organisation pour caractériser son auteur ou quels sont les principaux éléments de contenu de ce texte.

Il y a deux manières principales de découvrir le sens implicite sous le sens apparent. L'une consiste à utiliser le plus large environnement du texte l'autre est de se concentrer sur les traits du texte dont on peut présumer qu'ils sont indépendant du contrôle conscient de l'émetteur. Une autre

méthode utilisée est l'analyse d'évaluation assertive la convergence entre les sujets permet de définir leurs cultures, leurs opinions.

d) L'analyse de discours

On appelle analyse de discours la partie de la linguistique que déterminent les règles commandant la production de suite des phrases structurales. L'analyse de discours ou analyse d'énoncé trouve son origine dans la distinction faite par F de SAUSSURE entre la langue et la parole. L'influence des formalistes russe, qui avaient élaborés et le travail de l'école de Genève ont maintenu jusqu'aux années 50, le courant d'une linguistique de la parole opposant à la fonction de communication, une fonction d'expression.

e) Analyse conversationnelle

L'analyse conversationnelle étudie les règles sous-jacentes au fonctionnement de conversation et des échanges communicatifs, ces règles socioculturelles variant d'une société à l'autre. L'analyse conversationnelle s'intéresse dans les champs plus larges de la linguistique de l'interaction qui étudie, dans une perspective fondamentalement dialogue, dépassement des unités traditionnelle de la linguistique conduit à une démarche transdisciplinaire.

Une procédure analytique est un d'analyse linguistique qui consiste à découper l'énoncé en phrases, syntagmes, morphèmes, pour aboutir aux unités ultimes, les phonèmes. Cette procédure de haut à bas s'oppose à la procédure synthétique, qui consiste à aller de bas à haut dans l'analyse, ensemble selon les règles petites pour les grouper ainsi à la phrase.

II.3.1.3. LES TENANTS DANS LEURS DIVERSITÉS

Comme nous venons de le dire, l'analyse intervient dans tous les domaines de la vie humaine d'où les auteurs qui la soutiennent sont nombreux. Cependant nous allons citer quelques-uns.

1. IS HARIS élabore au moyen de classes d'équivalence une véritable procédure et de formation de discours. Selon lui, on établit un certain des classes d'équivalence (découpage identiques), mais on est conduit

à admettre que celle la connaissance des règles de la langue permet de normaliser les énoncés.

2. AMANDA BOUFFIER, a parlé d'une approche textuelle pour analyser des textes de recommandation médicale avec objectif de monter l'apport d'une approche textuelle au sein d'un cadre administratif précis.
3. MARIE LE COMPTE, a parlé des outils d'analyse textuelle à savoir : les indices grammaticaux, les lexiques, les points de vus, les marques implicites, les figures des styles
4. F. de SAUSSURE, initiateur de l'analyse de discours a relevé les règles commandant la production de suite de phrases structurées.

II.3.1.4. État actuel

Actuellement l'analyse est considérée comme une contribution d'ordre méthodologique à ce sens qu'elle permet d'aboutir au contenu latent d'un message écrit ou oral.

Elle permet de découvrir l'information essentiellement contenu dans un texte. L'analyse est une approche qui peut aider le chercheur à dégager les contrastes existant entre deux langues d'origine différentes. Dans notre travail l'analyse nous a permis de découper les mots Français et de Kinyanga à leurs morphèmes et à leurs phonèmes.

II.4. MÉTHODE DESCRIPTIVE

Le petit Robert (op cit : 457) définit la description comme l'action de décrire : énumération de caractère de quelque chose. Dans une œuvre littéraire, passage qui évoque la réalité concrète. L'encyclopédie universelle (1969 :1918) définit la description comme étude d'un état de la langue ou l'on établit à la fois l'inventaire des unités (phonique, syntaxique, lexicale) leurs variations morphologiques, leurs organisations en classe munie d'une structure, les opérations grâce auxquelles on soit reconnaître les énoncés bien formés de la langue considérée.

II.4.1. Genèse de la méthode descriptive

D'après Paul ARON, e M(2002 :179). L'art de décrit nait dans notre culture, avec Homère, auteur de référence pour les anciens et leurs successeurs. Les rhéteurs antiques sont les premiers à analyser la description, qu'ils rattachent à l'évidentia, la puissance illusionniste de tout texte réussi. La conception classique fait de la description un ornement et un lieu du « faire voir » en poésie comme en prose. Elle prend sa source dans les traités antiques d'éloquence judiciaire : des arguments relatifs à la circonstance de la cause émerge la codification de la description relève essentiellement des procédés. Les théoriciens du 16^{ème} siècle restent sensibles à cette possibilité de maîtriser les réels en déployant une force illusionniste.

II.4.2. ÉVOLUTION

Depuis ses débuts, l'écriture descriptive suscite des réactions divergentes. La profusion de détails est suivent critiquée comme risquant de nuire à la lisibilité du texte à raison de son inutilité bien qu'elle soit utilisée dans les genres variés, la description a toujours soulevé inquiétude reproches si bien que l'antiquité elle fut soumise à de nombreuse contrainte formelle. Il importe d'ajouter que la description linguistique est dégagée de tous partis pris prescriptif : les linguistes constatent qu'il existe une norme et un comportement véritable de sujet parlant une langue dans une communauté, il cherchera à décrire avec objectivité la pratique sociolinguistique des locuteurs, mais il ne se donnera pas pour but de privatiser ou d'imposer un sage.

Ce vers la fin de l'IXXème siècle que la linguistique va découvrir importance de la description. Cet essor a des origines multiples :

Contact avec les langues son écriture (colonialisme).

Contrastive, le contraste est l'opposition entre deux choses qui sont mise en valeur par leur juxtaposition.

II. 5.1. Origine

En phonologie, le contraste est la différence phonologique entre deux unités contiguës de la chaîne parlée. C'est un rapport d'ordre syntagmatique, à distinguer de l'opposition qui est un rapport d'ordre paradigmatique entre unités alternatives.

Il peut y avoir contraste entre une syllabe accentuée et une syllabe atone qui la précède ou qui la suit entre deux phonèmes différents qui se succèdent, etc....

Le contraste maximal est celui qui permet la constatation des premières séquences syllabiques dans le langage de l'enfant.

II.5.2. Evolution

L'importance du contraste dans la transmission du message expliquait la loi du contraste phonologique minimale, c'est-à-dire la comptabilité pour deux phonèmes différenciés par une marque corrélation de ce combiné dans le même morphème :

Ainsi vous pouvez trouver les combinaisons telle que (mb), (nid) dans une langue ou existe la corrélation de voisement comme en kinyanga. La fonction contrastive est seule qui conte à individualiser un segment par rapport aux autres segments de même type présent dans l'énoncé et qui contribue à faciliter la segmentation

II.5.3. les tenants de la contrastive

La méthode contrastive est surtout employée en linguistique dans la description des langues d'origines différentes.

Parmi les pros curseurs de cette méthode citons :

1. Roman J AKSON qui, par l'observation de l'acquisition de la langue enfantée, considère l'ordre suit : opposition orale VS nasale Exemple (b) VS (m) puis opposition l'labiale et dentale. Exemple (p) et (t). c'est en suite seulement que l'acquisition d'une opposition vocalique (voyelle étroite par exemple (a) et (v) ou (i) permet d'archive la gamme des contrastes syntagmatique.

II. 5. 4. Etat actuel

Actuellement méthode contrastive garde son état ancien étude de langues amérindiennes par les américains, influence de l'enseignement de SAUSSURE, recherche d'une pédagogie nouvelle pour l'enseignement de langue vivantes. L'importance de l'approche descriptive est immense, tant sur le plan pratique que sur le plan théorique. Ce grâce aux données recueillies que la linguistique pourra dépasser le stade de la simple collection et devenir une science du sens fort du terme.

II. 4.3. Les tenants dans leur diversité

Le propos des tenants de la méthode descriptive et de renouer avec les caractéristiques internes d'un énoncé, d'un mot invariable. Mais ils le font différemment. Parmi la légion de tenants de cette méthode, citons quelques-uns :

ERASME, voit dans la description au moyen fondamental d'enrichir le texte en l'amplifiant et à l'ornant. Tout peut être décrit ;

2. SAINTE-BEUVE, GAUTIER s'intéresse à la technique picturale et à l'impression pénétrante.
3. FLAUBER, les concurrents, ZOLA prépare toujours la description par l'observation préalable et une ample collation de notes.
4. Ph. HAMON, cherche, quant à lui, à sortir de l'impasse, en s'attachant à la différence de « compétence » et « d'horizon d'entente » que présupposent respectivement, chez lecteur, description et narration.

II. 4.4. Etat actuel

Actuellement la description est considérée comme une contribution d'ordre méthodologique, les méthodes qui visent à découvrir l'information essentielle contenue dans un énoncé ;

La description comme méthode, s'assigne la tâche d'étudier les caractéristiques, des mots invariables d'une langue donnée. Ainsi dans une recherche linguistique l'adjectif descriptif est employé pour désigner une méthode d'analyse qui s'attache à rendre compte de seules phrases réalisées,

issues d'un traduction des mots invariables en français et du kinyanga a fin de découvrir les centriste existants entre ce deux langues.

II. 5. La méthode contrastive

Et repose sur les contrastes entre des langues non les contrastes entre des langues non apparentées.

Dans le cas de notre recherche la méthode intransitive repose sur le contraste entre le français contraste entre le français inséré comme indo-européenne et le kinyanga langue africaine. La notion de contraste indiquée l'idée de relever les spécificités et les points communs aux deux langues.

C'est cette méthode qui nous a permis de

- Relever les différences entre les mots invariables du français et du kinyanga.
- Présenter les difficultés qu'éprouvent le locutions natives du kinyanga, apprenant le français en rapport avec les mots invariables.

CONCLUSION PARTIELLE

Signalons que nous venons de définir les différentes méthodes des utilisées dans ce présent travail.

Pour chaque méthode il était question de présenter son origine, son évolution, ses tenants dans leurs diversités, son état actuel et son applicabilité dans notre travail.

CHAP III. APPROCHE CONTRASTIVE DE L'ADVERBE ET LA CONJONCTION EN FRANÇAIS ET EN KINYANGA

III. 0. INTRODUCTION

Après avoir présenté le cadre théorique dont révèle notre question d'étude, la linguistique en rapport avec la grammaire contrastive après avoir présenté la description morphologique du français et du Kinyanga. Le premier chapitre s'est clôturé par la présentation du corpus proprement dit c'est-à-dire le répertoire des mots

Invariables : Adverbes et conjonction en français et en Kinyanga.

Dans le deuxième chapitre, nous avons parlé de l'opérativité des techniques et méthodes de travail, pour chaque méthode nous avons parlé de sa genèse, de son évolution, de ses précurseurs (tenants dans la diversité), son état actuel et de son applicabilité dans le travail.

Dans ce troisième et dernier chapitre, il s'agira de la confrontation des adverbes et conjonction du français et du Kinyanga en fin de révéler les ressemblances et les dissemblances qui en découlent. Le chapitre se clôtura par une méthode de correction définissant la nature des erreurs commises par les apprenants Banyanga dans l'apprentissage du français en rapport avec les mots invariables.

III. 1 ÉTUDE CONTRASTIVE DE L'ADVERBE EN FRANÇAIS ET EN KINYANGA

Les adverbes sont nombreux en français dans ce travail, nous nous limiterons aux adverbes de manières, de temps, de lieu, de quantité, d'affirmation, de doute et de négation.

III. 1. 1 Les adverbes de manières

FRANÇAIS	KINYANGA
1. Mon ami parle bien	1. Mirani we Bange shúshú
2. Les étudiants se trouvent ensemble	2. Bana funsi Bani nimwa
3. Jean parle mal	3. Yoane we Bange BúBú
4. Comment vas-tu ?	4. Öngòuenda BúBú
5. Le moustique pique comme l'abeille	5. Ê kanyényé kaburengi Buri mu nsúnsú

6. Papa marche vite	6. Titá wendange tété
7. Tu parle lentement	7. Ōngò weßangé mpòmpó
8. Il est pour cette décision	8. Ûri mu namanjí

Constant : En français, les principaux adverbes de manières sont : Bien, ensemble, mal, comment, vite, lentement, pour,... Il ressort de ce rapprochement que chaque adverbe de manière du Kinyanga a un terme correspond en français.

Ainsi ; a) Bien se traduit par shúshú

b) Ensemble se traduit par himwá

c) Mal se traduit par ßùbí

d) Comment se traduit par ßùní

e) Comme se traduit par ßuni

f) Vite se traduit par tété

g) Lentement se traduit par mpòmpó

h) Pour se traduit par mu

Ressemblances : En français comme en Kinyanga, les adverbes de manières sont post posé au verbe dans la phrase affirmative. Les adverbes de manières sont invariables en français comme en Kinyanga.

Dissemblances :

- Les adverbes de manières français sont inanalysables et font entrer cette langue dans les langues isolantes.

- Le kinyanga, langue bantou, fait entrer les adverbes de manières dans des classes. Ainsi, les adverbes de manières en kinyanga sont analysables et composés de PN et d'un thème invariable.

Shúshú. /ú/ú ; N-/ú/ú.

Himwá. Ha-imwa

ßußí. ßú-ßi

ßuni. ßu-ni

tété. N-tété

ßuri. ßu-ri

Mpòmpómpó. N-mpòmpómpó

Les adverbes de manières du kinyanga sont des mots invariables assimilés aux substantifs de classes 9/10, 14, 16

III.1.2 Les adverbess de temps

FRANÇAIS	KINYANGA
1. Bientôt il sera préfet des études	1. Káré na tété wa ßési mkakarèwe masare
2. Demain est un jour de fête	2. Múkoma kindi cha sikukuu
3. Maintenant, on peut aller	3. Mbò, twa paswa ièndà
4. Hier, maman a préparé la sauce	4. Miörò koyó wa kuteka mbòka
5. Nous avons bien mangé aujourd'hui	5. Twakurisa shúshú runotú
6. Désormais, il ne prend plus le kalanga	6. itukirèmpó wa tangö motú kangara
7. Quand avez-vous reçu cette lettre ?	7. inye ntambi ukushee mutiro uno ?
8. Je ne croyais pas vous voir si tôt.	8. Asanti na anikira mbunà kusunga tété.

Il ressort de ces oppositions que chaque adverbe de temps a des correspondants en français.

- a) Bientôt devient káré na tété
- b) Demain devient mükómá
- c) Maintenant devient mbò
- d) Hier devient miörò
- e) Aujourd'hui devient runotú
- f) Désormais devient itukirèmpó
- g) Quand devient inyentambi
- h) Sitôt devient tété.

Ressemblance : Les adverbess de temps, bientôt, maintenant, hier, aujourd'hui, quand, sitôt sont déplaçables en français et en kinyanga lorsqu'ils sont compléments de phrase.

L'adverbe désormais se place en tête de la phrase dans les deux langues en étude. Ils indiquent le moment présent, passé et futur.

Dissemblance : Les adverbess de temps sont inanalysables en français et en kinyanga correspondent de temps sont analysables et entrent dans des classes nominaux sans répondre à l'opposition singulier, pluriel, ils sont mono classes.

Ainsi les adverbes entrent dans les classes 3, 4, 5,9 et 11. L'adverbe de temps karé na tété (Bientôt) est obtenu par composition et signifie littéralement longtemps et vite.

Contraste : Dans l'apprentissage du français, l'apprenant munyanga serait tenté de procéder par préfixation et dirait par exemple « mu demain.»

III. 1. 3 Les adverbes de lieu

FRANÇAIS	KINYANGA
1. Les fleurs poussent au tour de la maison	1. Êšitondótóndó (muawa) ßishúkángé mwendéndé nyumba
2. Il habite loin de l'église	2. Urikángé kórè nekisòmò
3. Etes-vous allé à l'hôpital ?-Oui j'en viens	3. Ukwénda ku rupitaro ? îra na matúkàkó
4. Devant il ya une fleur	4. Kußisondori, kuri kitondótóndó (iua)
5. Il est en bas de chez vous	5. Uri hakumbo na haitù
6. Où v as-tu ?	6. Wéndá kuní ?

Constat : Il ressort de ces considérations que chaque adverbe de lieu du Kinyanga a un correspondant en français.

Ainsi :

- a) Autour se traduit par Mwéndéndé
- b) Loin de se traduit par Kórè nè...
- c) En se traduit par Ko° ku-o
- d) Devant se traduit par Kußusondori
- e) En bas de se traduit par Hakumbo na ...
- f) Chez... se traduit par ha...
- g) Où se traduit par Kuní

Ressemblance :

- Dans les deux langues en études, les locutions adverbiales de lieu « autour de » (mwéndéndé) et loin de (koré nè) sont postposées au verbe.
- Dans les locutions adverbiales de lieu, le mot noyau est un adverbe de lieu en français et en Kinyanga.

- L'adverbe de lieu est déplaçable en français et en kinyanga s'il est complément de phrase.
- En français comme en kinyanga, les adverbes de lieu indiquent le lieu où l'on est, le lieu d'où l'on vient, le lieu où l'on va et lieu par où l'on passe.
- Pour trouver complément circonstanciel de lieu on pose une question après le verbe en français et en kinyanga.

Différences :

- Les adverbes de lieu en français sont des mots invariables et inanalysables mais en kinyanga les adverbes de lieu sont des noms invariables analysables. Ils sont composés d'un P.N et d'un thème nominal invariable.
- « En » du français est une forme isolée du verbe tandis qu'en, Kinyanga -ko° ku-o est un morphème (post finale) lié à la forme verbale.
- Dans le cas d'inversion du sujet et du verbe, où ? exprimant le lieu en français est antéposé au verbe tandis qu'en Kinyanga kuni ? est post posé au verbe.
- Les adverbes de lieu montrent que le français est une langue flexionnelle et isolante, mais le Kinyanga est une langue agglutinante (les mots sont constitués des morphèmes liés)

Contraste : En apprenant le français, le munyanga peut se heurter à quelques difficultés liées aux dissemblances répertoriées ci-haut.

L'influence de sa langue maternelle poussera le munyanga à procéder par préfixation quand il exprime le lieu en français. Il dira par exemple Kumaison.

En cas d'inversion du sujet, le munyanga post posera le mot où, il dira : vas-tu où ?

Remède : L'enseignant de français a mènera les élèves banyanga à la connaissance selon laquelle les adverbes de lieu sont invariables et inanalysables en français.

Il aidera l'élève à ne pas post posé où dans une interjection avec inversion du sujet et du verbe.

Les adverbes de quantités

En français, les adverbes de quantité sont entre autre : assez, très, tant, peu, beaucoup, combien, trop, ...

Français	Kinyanga
1. J'ai assez pensé à mon affaire	1. Nakuanikira ringi munyongwani
2. Nous avons tant travaillé à cette maison	2. Twakorayo ringi hanyambwa ino
3. Cette rue est peu large	3. ênse ino nkéké
4. Donne-moi un peu	4. Mbesi nkéké
5. Il a beaucoup de chiens	5. Uri nambiſi singa
6. Combien lui devez-vous ?	6. Umuhwa singa ?
7. Je suis tout heureux de vous voir	7. Niri nangara ningi murikùsùngá

Il ressort de ces oppositions que l'adverbe de quantité

- a) Assez devient ringi
- b) Très devient kiingi
- c) Tant devient ringi
- d) Peu devient nkéké
- e) Beaucoup devient singi
- f) Combien devient singa
- g) Tout devient ringi

Ressemblances :

- En français comme en kinyanga l'adverbe de quantité modifie le sens du verbe ou de l'adjectif

Dissemblance :

- Le français enchâsse l'adverbe de quantité dans la forme verbale composé mais le kinyanga qui ne distingue la forme simple de la forme composée ; post posé l'adverbe au verbe.
- Quand l'adverbe modifie le sens de l'adjectif, il est antéposé à l'adjectif en français et post posé à l'adjectif en kinyanga.
- L'adverbe "beaucoup" est post posé au verbe en français, mais est post posé au nom en kinyanga

Dans la phrase interrogative avec inversion du sujet et du verbe, l'adverbe de quantité combien est antéposé au verbe tandis qu'en Kinyanga l'adverbe est postposé.

- L'adverbe de quantité est un mot invariable et inanalysable en français, mais les mots invariables du kinyanga sont des noms composés d'un préfixe pronominal et du thème adjectival.
- Le français donne un sens particulier à chacun des adverbes de quantité « assez, très, tout, beaucoup, et tout, mais le kinyanga utilise le même thème adjectival -ingi pour les rendre.

Contraste : les oppositions entre les adverbes de quantité en français et en kinyanga prouvent que les différences sont énormes. Donc le français et le kinyanga sont deux langues non apparentées.

Dans l'apprentissage de la langue seconde, le kinyanga se heurte à des difficultés liées aux adverbes de quantité.

- L'apprenant locuteur du kinyanga peut préfixer les adverbes de quantité et tentera de dire par exemple il ya : bayasse de chose (il ya assez de chose)
- Dans une forme compos » l'apprenant post posera l'adverbe au verbe ; et dira par exemple
Nous avons travaillé assez.
- Il ne donnera pas une nuance sémantique à chacun des adverbes des adverbes assez, très, tout, tant et beaucoup. Eu égard ce qui précède ; l'enseignant de français amènera l'apprenant kinyanga à ne pas préfixer les adverbes de quantité français
- L'enseignant dégagera la nuance sémantique contenu dans chaque adverbe de quantité.

e) Les adverbes d'affirmation

Français	Kinyanga
- M'accordez-vous votre aide ? Oui je vous l'accorde	1. Usimira Imbese êmùhùrò wabè ? ìra na kuninkao (Aênarisiya)
- Tu ne viens pas avec moi ? si	2. Utungé mongo nani, himwa nani (Mbè utwe yi naye R/ ê tweya mongo.

Constat : Le français atteste deux adverbes d'affirmation pur approuver une phrase affirmative et si pour nier une phrase négative. Ces oppositions prouvent que :

- a) L'adverbe d'affirmation oui se traduit par îra, ae
- b) L'adverbe si se traduit par ê

Ressemblances :

- En kinyanga comme en français, les adverbes d'affirmation oui, si et leurs correspondants en kinyanga îra, ae, ê sont des morphèmes libres.
- Les adverbes d'affirmation se placent en tête de la phrase dans les deux langues en étude.

Différences :

- ❖ L'adverbe d'affirmation si sert à nier une phrase négative en français. Mais en kinyanga ê nie ou affirme une phrase négative. C'est pourquoi le munyanga fait suivre cet adverbe d'une phrase ou d'une forme verbale négative (pour nier) ou affirmative (pour affirmer).

Ex : ê, náárisà (si je mange) ; ê, ntáárisi (si je ne mange pas)

Contraste : l'apprenant munyanga éprouvera des difficultés pour employer si : il tentera d'utiliser si pour affirmer une phrase négative ; ce qui ne se fait pas en français.

C'est à l'enseignant de français d'amener le néophyte à l'emploi de oui et si.

f) Les adverbes de doutes

Français	Kinyanga
- Cette affaire fut sans doute tranchée	- êrubansa twari Bukiréyò ti rwama kerwa
- Il viendra peut-être demain	- îri buri wéyá mùkómà, kubà wéyà mùkómá
- Peut-être est-elle moins âgée	- kuti uri na myaka mi kéké (muribo uri na myaka mikéké.

Les principaux adverbes de doute en français sont : apparemment, peut-être, probablement, sans doute, etc.

- a) Sans doute devient rúsirá boba
- b) Peut-être devient kuti, muribò

Ressemblances : les adverbes de doute sont déplaçables selon qu'ils sont rattachés au verbe ou à la phrase.

- En kinyanga comme en français le doute est exprimé par un adverbe

Dissemblances

- L'adverbe de doute peut-être n'a pas un synonyme en français mais peut-être a quatre correspondants à kinyanga : ìri Bùri, kùti, kùbá, múribò

Contraste : En apprenant le français, le munyanga peut se heurter à difficultés causées par sa langue.

L'enseignant de français amènera l'apprenant munyanga à surmonter ces difficultés.

g) Les adverbes de négation

La langue française possède deux mots essentiellement négatifs : **non** qui s'emploie seul et **ne** qui s'emploie surtout dans des expressions négatives (ne pas, ne point, ne jamais, etc.)

Français	Kinyanga
- Avez-vous travaille ? Non	- Anga, ntina koroyo
- Il a construit à Goma non à Bukavu	- Wahimbayo kungoma anga kupinga (nti kumpinga)

Il ressort de ces considérations que :

- L'adverbe de doute non devient anga
- Ne (pas, point, jamais) devient ta (t,).....nga

Ressemblances :

- L'adverbe négatif non est une réponse négative en français et en kinyanga
- L'adverbe ne ou non correspondant en kinyanga ta (ti) s'emploie dans des expressions négatives dans les deux langues en étude.
- L'adverbe non (anga) se place en tête de la phrase dans les deux langues

Dissemblances : les considérations ci-haut peuvent qu'il n'ya pas d'éléments de différence et que les adverbes négatifs ne constituent pas un blocage dans l'apprentissage du français.

h) Les adverbess d'interrogation

Français	Kinyanga
1. Quand pensez-vous vendre votre champ ?	1. ìnyé ntambi ngi, ìanikirange òngó mwichuya êrishwa ràbé ?
2. Est-ce que c'est un serpent ?	2. Mbè, asa nsoka ?, Mbeatinso ka ?
3. Dis-moi si c'est un poisson	3. Niiri, nchishe, kùbà kikwa, niiri kùbà kikwa.
4. Où vas-tu ?	4. Wenda kuni ?, Ongó ngwénda kuni ?
5. Dis-moi où vas-tu ?	5. Niiri ani kwendangé Ōngò
6. Dis-moi quand tu viendras	6. Niiri ani entambi si here Ōngò

Constat : « Est-ce que ? Et si » sont les seuls adverbess purement interrogatifs. Le premier s'emploie dans l'interrogation directe le second dans l'interrogation indirecte.

- Plusieurs autres adverbess (de manière, de lieu, de quantité, de temps, jouent cependant le rôle d'adverbess interrogatifs.

Il ressort de ces opérations que :

- a) ~~Est-ce que~~ se traduit par mb
- b) Si se traduit par kùbà

Ressemblances :

- Les adverbess de manière, de lieu, de quantité, de temps jouent le rôle d'adverbess interrogatifs en français et en kinyanga.

Dans l'interrogation directe, le mot interrogatif se place en tête de la phrase dans les deux langues.

- Dans l'interrogation indirecte, le mot interrogatif se place dans le corpus de la phrase en français comme en kinyanga.

Dissemblances :

- En français quand on interroge sur le temps, l'adverbe interrogatif est un mot simple, mais en kinyanga le mot interrogatif est composé du morphème ìnye et du mot exprimant le temps ntambi.
- Quand on interroge sur le lieu, l'adverbe interrogatif français est un mot invariable et inanalysable tandis qu'en kinyanga l'adverbe

interrogatif est composé d'un préfixe pronominal locatif et d'un thème interrogatif indiquant le lieu -ni.

- Dans l'interrogation indirecte, le mot interrogatif français est un morphème libre, mais en kinyanga c'est un préfixe locatif lié à la forme verbale.

Contraste : Dans l'apprentissage du français, le néophyte se heurte à des difficultés liées à l'interrogatif.

L'enseignant de français insistera sur l'interrogation indirecte qui créerait de confusions à l'élève munyanga.

La conjonction « et »

- La conjonction de coordination peut marquer différents rapports entre les éléments reliés. Nous citerons entre autre l'addition (e), la transition (or), la conclusion (donc), l'apposition (mais) addition négative (ni), la réserve (cependant, néanmoins) l'alternative (ou) et la cause (car).

Français	Kinyanga
1. Il a une chèvre et un bouc	1. Uri na mpéné na ßuharwa
2. Francisco et Sarah sont des amis	2. Francisco na Sarah biryà
3. Nos soldats attaquent et l'ennemi riposte	3. êbasura ßitu ßitu ßakwanangé ne ßarenda ßasisinya
4. Je n'aime pas cette nourriture et je ne la parierai pas	4. Ntinashima êbiyo ßino na nti twiyobyo
5. Je vous appelle et vous ne répondez pas	5. Nikubikirange na utunga subiya

Constat: Il ressort de ces considérations que la conjonction de coordination « et » se traduit par « na » « ne »

Ressemblances

- En français et en Kinyanga la conjonction de coordination « et » sert à unir deux mots de même nature et de même fonction
- Dans ces deux langues, la conjonction de coordination « et » sert à unir deux prépositions dites coordonnées. Il marque un rapport additif.

Dissemblances :

- La conjonction de coordination « et » du français est un monème sans synonyme. Mais en kinyanga « na » peut être aussi représenté par « ne »

Contraste : Nous observons que les différences entre la conjonction « et » en français et en kinyanga ne sont pas énormes. Ainsi, la conjonction « et » n'entraîne pas de confusion dans l'apprentissage du français.

b. La conjonction « mais »

Constat : Il ressort de ces considérations que la conjonction de coordination « mais » à son correspondant en kinyanga. Ainsi, mais devient ira.

Ressemblances

- La conjonction de coordination « mais » uni deux propositions en français comme en kinyanga
- La conjonction de coordination « mais » introduit une subordonnée d'opposition dans les deux langues en études.
- La conjonction « mais » est inanalysable dans les deux langues.

Différences : La conjonction « mais » n'entraîne pas de différences entre le français et le kinyanga.

Pour ce faire, la conjonction « mais » ne constitue pas un blocage dans l'apprentissage du français.

Français	Kinyanga
1. Je travaille mais je suis malade	1. Nikorange ïnia nisambange
2. Cette forêt est jolie mais encombrant	2. Emundura uno wakonda unia kóndá inia wâkendêhá

c) La conjonction « ou »

- Il ressort de ces oppositions que la conjonction de coordination « ou » a un correspondant en kinyanga, c'est-à-dire que « ou » se traduit par ao.

Ressemblances

- En français comme en kinyanga la conjonction ou (ao) unit deux mots de même fonction
- Dans les deux langues en étude « ou » exprime l'alternative

- « ou » unit deux prépositions coordonnées

Dissemblances

- La conjonction de coordination « ou » unit deux propositions en français comme en kinyanga
- La conjonction de coordination « ou » introduit deux propositions
- La conjonction « ou » entraîne la différence entre le français et le kinyanga. Pour ce faire, la conjonction « ou » ne constitue pas un blocage dans l'apprentissage du français.

Français	Kinyanga
1. La tortue ou le serpent est très dangereux	1. Nkuru ao nsoka mu súshúsúshú
2. Je t'écrirai ou bien je te téléphonerai	2. Na kuandikiri ao na kubikiri mu kuhanda

d) La conjonction « or »

Il ressort de ces considérations que la conjonction de coordination « or » devient kayi en kinyanga.

Ressemblances

- En français et en kinyanga, la conjonction « or » qui se traduit « kayi » indique un rapport d'objection, il sert aussi à introduire la mineure d'un syllogisme.

Ex : Baeni et Mutia sont des chantres or, Mutia est un menteur donc les chantres sont des menteurs.

Baeni na Mutia Basimbi kayi Mutia mumankomanko mbo, ébasumbi Bamankomanko.

Dissemblances : Il ressort de ces considérations qu'il n'ya pas d'éléments de différence entre la conjonction de coordination or du français et kayi du kinyanga sur le plan syntaxique et morphologique.

Contraste : La conjonction de coordination « or » ne concerne pas le crible phonologique. Donc, il n'entrave pas l'apprentissage du français en rapport avec les conjonctions.

Français	Kinyanga
- Nos adversaires nous croyaient perdus, or nous n'étions que fatigués	- ê ßaßurani ßitu ßa anikiranga mbutwa marimina kayi asanga twaruhá
- Elle voulait continuer à jouer, or il était l'heure de rentrer	- êsenga washima iênderéé ni shata kayi esenga ntambi siku ruka.

e) La conjonction « ni »

Nous remarquons que la conjonction « ni » du français se traduit par anga na « ni » en kinyanga.

Ressemblances

- Dans les deux langues en étude, ni (anga na) est une conjonction négative redoublée.
- En français comme en kinyanga, cette conjonction est accompagnée d'une particule de négation : ne en français, si et ti en kinyanga
- La conjonction ni (angana) unit des propositions négatives ou des termes semblables d'une proposition négative en français et en kinyanga.

Différence

- La particule négative qui accompagne ni en français est unique « ne » mais en kinyanga « angana » accompagné de la particule négative si lorsque « anga na » unit deux termes d'une proposition négative.
- La particule est ti, si « angana » unit deux propositions
- En français, on répète la conjonction ni lorsqu'on veut mettre en évidence une alternative dans la phrase.

Contraste : Les éléments de ressemblances entrent dans le domaine de transfert et n'empêchent pas l'apprentissage du français.

Les éléments de différence sont à la base de blocage. L'enseignant insistera sur le contexte de répétition de la conjonction ni.

Français	Kinyanga
1. Je n'ai ni poule ni chèvre	1. Nsiryá nkoko angana mpéné
2. Il ne veut ni manger ni boire	2. Ti wana írisa anga niömó

III.2.2. LES CONJONCTIONS DE SUBORDINATION

a) La subordonnée complément d'objet direct

« Que » est la principale conjonction introduisant la subordonnée complément d'objet direct. Cependant les interrogations introduites par des mots interrogatifs qui permettent automatiquement la valeur conjonctive.

Français	Kinyanga
1. Je sais que tu es malade	1. Nosi mbi îngó mùkuni
2. Je me demande comment tu es ici	2. Ni ßùsángé mushwanki òngó rishano
3. Tu veux qu'il soit sincère	3. Ushi mwa wébé îra
4. Je ne sais pas s'il est venu	4. Nti nosi kuti wéyóyò

Il ressort de ces considérations que la conjonction introduit la subordonnée complément d'objet direct.

Ainsi :

- a) « Que » devient mbu (pluriel 1,3)
- b) Comment devient ßùshwanki
- c) Si devient Kuti

Ressemblances

- Dans les deux langues en étude, la subordonnée complément d'objet est introduite par une conjonction ou par un mot interrogatif dans l'interrogation indirecte ;
- A la forme interro-négative le mot interrogatif si (kuti) est accompagné d'une négation.

Contraste : Nous remarquons que la subordonnée complément d'objet direct entre dans le domaine de transfert et n'empêche pas l'apprentissage du français.

a) La subordonnée de temps

En français, la subordonnée de temps s'introduit par différentes conjonctions, selon qu'il ya asimultanéité, postériorité ou antériorité.

Français	Kinyanga
1. Pendant que tu entres, l'enfant pleure	1. Muntambi ukukimye êmwana wàré
2. Quand nous aurons fini nous partirons	2. Muntambi twakindi twendi
3. Quand le léopard n'est là les lièvres dansent	3. Muntambi êngoy îrisahó ßànantéta ti ßàminangé (shata)
4. Lorsque nous aurons atteint la montagne, nous nous reposerons	4. Twama bàsé roû twaruhuki
5. J'irai le voir avant qu'il parte	5. Nênda kwa mutangura îßêré wénda
6. Elle entrait à l'église après qu'elle rentrait	6. Wakimenga mukisomo mine ntwamenda

b) La subordonnée sujet

Ressemblances : la subordonnée sujet n'a pas d'analogie en français et en kinyanga.

Dissemblances : il ressort de ces considérations que la subordonnée sujet est introduite par « que » en français.

En kinyanga la subordonnée sujet n'a pas un mot introducteur.

Contraste : Les différences inventoriées dans la subordonnée sujet du français et du kinyanga sont les sources de confusion dans l'apprentissage du français par l'élève Munyanga.

L'enseignant insistera sur la conjonction « que »

Français	Kinyanga
1. Qu'il vienne me surprendrait	1. Wa meya ntinambûka
2. Qui vivra verra	2. Ingurihó waanuri (wa sungi)

c) La subordonnée de cause

La cause peut-être introduite par plusieurs conjonctions : comme, parce que, puisque, ainsi que, par des locutions dont le premier élément est un participe passé : étant donné que, attendu que, vu que, d'autant plus que, ...

Français	Kinyanga
1. Il est parti à cause de la guerre	1. Wendayo ßushwa ne ßita
2. Elle a vendu sa maison parce qu'elle était trop grande pour lui	2. Wachishayo ênumba ßushwa asankiri kuriwe
3. Je ne saurai pas t'aider étant donné que tu es négligent	3. Ntakusaki ßushwa ongo mweya wunénó
4. Les élèves l'appelaient chef parce qu'ils voteraient pour lui	4. Êßanafunsi ßamu ßikirangé mwami ßushwa ßamurondori.

Dissemblances :

La cause est introduite par des conjonctions ou des locutions conjonctives en français mais en kinyanga elle est introduite par la conjonction « Bushura ».

Contraste :

- Pendant la leçon sur la subordonnée complément circonstanciel l'enseignant insistera sur les conjonctions et locutions conjonctives introduisant la cause.

b) La subordonnée de but

En français la subordonnée de but peut être introduite par afin que, parce que, à cette fin que, de crainte que, que, de peur que, de façon que, seul fin que, pour que (plus indicatif).

Français	Kinyanga
1. Manger afin que tu grossisses	1. Risá kongó utohá
2. Tu lui as donné un bonbon pour qu'il se tienne tranquille	2. Wakumuninka mbómbó kóngó wa kóbà
3. Ne dérange pas de peur qu'il nous attrape	3. Angi rubuya ßushwá ßamutu tingè
4. Ôte-toi de là que je m'y mette	4. Tukaha kóngó na rikaho

Contraste : Il ressort de ces considérations que :

- Afin que, pour que et que se traduisent par kóngó
- De peur que se traduit par Bushwa

Ressemblances :

- En français et en kinyanga, le but est introduit par une conjonction

Dissemblances :

- Le français exprime le but à l'aide de plusieurs conjonctions ou locutions conjonctives tandis qu'en kinyanga, le but est rendu par deux conjonctions « kóngó » et « Bushwa »

Contraste : Les éléments de différence constituent le crible morphologique et bloqueraient l'apprentissage du français.

Ainsi, l'enseignant amènera l'élève Munyanga à la connaissance des conjonctions et locutions conjonctives de but.

c) La subordonnée de conséquence

La conséquence n'a pas de conjonction qui lui soit propre. En français, elle introduite surtout par : de façon que, de manière que, de sorte que, de telle façon que, en sorte que, si bien que, de telle manière que, ...

Français	Kinyanga
1. Il a mangé rapidement de sorte qu'il a été malade	1. Asaurisange tétété ßushwa mbu asanga mukoni
2. Paul a échoué de façon qu'il ne fût pas content	2. Pauro wa remwayo nampò nti wasaruka (nti wa chaara)
3. Batundi est ordonné de telle façon qu'il a bien chanté	3. Batundi witondeka nampo wa kusimba shúshú
4. Que t'avons-nous fait pour que tu nous évites	4. Twakukoréngánki ngisangwé utu ßeka ?

Constat : Nous remarquons que :

- a) De sorte que devient Bushwambu
- b) De façon que devient Nampò
- c) De telle façon que devient Nampò
- d) Pour que devient Ngisangwé

Ressemblances

- La conséquence est introduite en français et en kinyanga si elle résulte de la manière dont s'accomplit l'action exprimée dans la principale : ou si la conséquence résulte de l'action.

Dissemblances

- Là que le français utilise de façon que de telle façon que, le kinyanga emploie nampò

Contraste : Les éléments communs au français et au kinyanga entrent dans le domaine de transfert et ne bloqueraient pas l'apprentissage du français. Les éléments de différence constituant le crible morphologique seraient à la base des difficultés dans l'apprentissage du français aidera l'élève munyanga à surmonter l'interférence liée à la subordination de conséquence.

CONCLUSION PARTIELLE

Dans ce chapitre, il s'est agi de la description de mots invariables spécialement les adverbes et les conjonctions. En opposant les adverbes et les conjonctions du français à celles du Kinyanga nous avons constaté ce qui suit :

- ⊕ Les adverbes ne sont pas les mêmes en français et Kinyanga
- ⊕ Les adverbes de manière français sont inanalysables mais les adverbes de manière de kinyanga sont aussi nombreux
- ⊕ Dans l'apprentissage du français, le munyanga peut procéder par préfixation comme da sa langue ;
- ⊕ Les adverbes de temps sont nombreux en français

b) après avoir procédé à cette approche dans ce chapitre ; il a été constaté que l'approche contrastive de l'adverbe et la conjonction en français et en kinyanga. Pour ce deux langues notamment le français et le kinyanga nous y avons dégagé les ressemblances et dissemblances de chaque adverbe de ces deux langues. Ce chapitre clôtura sur les mots invariables en français et en Kinyanga (les adverbes et les conjonctions).

Bref : Fait partit aussi de l'analyse de chaque adverbe et conjonction de ces deux langues en étude (Français et Kinyanga).

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de cette étude organisée autour de mots actions nominale en français et en Kinyanga, d'importe de présenter le bilan.

Cette étude contrastive donne l'image des langues Kinyanga et français.

Notre intérêt a été attiré par les dissemblances contenues dans le processus de formation de mots invariables en français et en Kinyanga. Soucieux de dévaler les difficultés qu'éprouvent les élèves dans l'emploi des adverbes et conjonction en français, nous avons amorcé ce travail avec l'intention de répondre à trois questions :

- ❖ Peut-on identifier des cas d'interférence des mots invariables du Kinyanga et du français dans l'apprentissage de la langue seconde ?
- ❖ Quelles sont les correspondances partielles entre les langues en études ?
- ❖ Quel est l'impact des éléments de différence entre les mots invariables (adverbes et conjonctions) en français et en Kinyanga ?

Cherchant à relever les ressemblances et les différences entre les mots invariables de ces deux langues nous nous sommes proposés à vérifier les hypothèses selon les quelles il existerait quelques ressemblances et différences dans les adverbes et conjonctions qui seraient sources d'interférences dans l'apprentissage du français à l'oral comme à l'écrit, les mots invariables (adv. et conj) ne serait pas employée de la même manière dans la chaîne combinatoire de ces deux langues.

Les éléments de différence entre les adverbes et conjonction en français et en Kinyanga constitueraient l'une des difficultés qu'éprouverait l'apprenant Munyanga dans l'apprentissage du français.

Pour répondre aux questions de notre problématique, nous nous sommes imposés une technique ; celle dite documentaire ; et trois méthodes : la méthode analytique, la méthode descriptive et la méthode contrastive.

Notre travail a comporté trois chapitres. Le premier, a défini le champ théorique, a présenté aussi les deux langues en étude c'est-à-dire leurs situations géolinguistiques et leurs descriptions morphologiques. Le cadre

théorique, général définit le champ théorique dont relève notre question à savoir la grammaire contrastive de français et des langues bantu. La situation géolinguistique et la description morphologique du français et du Kinyanga. Le deuxième chapitre « approche méthodologique » nous avons présenté la technique de travail et les méthodes de travail c'est-à-dire l'opérativité de la méthode analytique, descriptive et contrastive dans notre travail.

Dans le troisième et dernier chapitre, nous avons présenté la description des mots invariables adverbess et conjonctions en français et en Kinyanga. Des ressemblances et des dissemblances ont été relevées.

Par cette étude contrastive nous avons en réponse aux questions de la problématique constaté qui suit :

- Dans les mots invariables, il y a plus des différences que des ressemblances entre le français et le Kinyanga.
- Les différences sont les sources de difficultés dans l'apprentissage du français par un natif Munyanga ;
- L'apprenant Munyanga procéderait par préfixation dans l'emploi des adverbess français ;
- Le Munyanga serait influencé par sa langue dans l'emploi des mots invariables, ce qui bloquerait son apprentissage.

Sans avoir la prétention d'avoir épuisé tous les aspects des mots invariables, nous estimons avoir à suffisance confirmé nos hypothèses et répondre à la problématique de notre recherché.

Ce travail est une banque des données pour ceux qui voudront nous compléter en abordant l'un des aspects de la grammaire contrastive du français et des langues bantu.

BIBLIOGRAPHIE

A. OUVRAGES SPÉCIFIQUES

1. M.NGALASSO MWATHA, 2013, *Le français et les langues partenaires : Convivialiste et compétitivité*, éd. presses universitaires de Bordeaux, Pessal.
2. GOOSE.A et GREVISSE M., 2006, *Nouvelle Grammaire français*, éd. de boeck Bruxelles.
3. M. Christine.B. 2006, *Français en séquence livre unique*, éd. Magnard/Paris.
4. A. HAMON S.D., *Grammaire français, classe quatrième et classe suivantes*.
5. ROBERT M, 2002, *Comprendre la linguistique*, éd.PUF/Paris.
6. DIKI KIDIRI M.2008, *Le vocabulaire scientifique dans les langues africaines*, éd. Karthala, Paris.
7. MUSANGI NGALASSO, 2013, *Le français et les partenaires*.
8. WILLY BALL, 1966 :13, *Introduction aux études de linguistiques romane avec considération spécial de la linguistique français* éd. Paris.

B. DICTIONNAIRE

1. Du bois. J. e. a, *Grand dictionnaire linguistique et sciences du langage*, éd. Larousse, Paris 2007.

C. COURS

1. Albert MBULAMOKO, 2006, *Les grands courants, la linguistique*, inédit, ISP-Bukavu, 2006-2007.
2. KISANGANI E., *Initiation à la méthodologie de la recherche scientifique*, inédit, ISC/Goma, 2002-2003.
3. F. de SAUSSURE, 1916, *Cours de la linguistique générale*, éd.Paris.

D. MEMOIRES, MONOGRAPHIES

1. MUISA SHAMAMBA, Essai d'analyse comparative de la syntaxe fonctionnelle du Kihunde et du Kinyanga, 2012-2013, ISP-Machumbi, inédit.
2. MARCEL KIDIMA, 1961, Esquisse phonologique et morphologique de la langue nyanga, ISP-Machumbi, inédit.
3. FEZA MUNGAMBO, 2015-2016, L'approche comparative de la dérivation nominale du Kihunde et du Kinyanga, ISP-Machumbi, inédit.